LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 85 | Mercredi le 16 novembre 1983 | 16 pages 0.50

L'ACFA rencontre la Commission MacDonald

LE FRANCO... C'est lundi dernier, 14 novembre à 13 h à Edmonton que l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) rencontrait la Commission Royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada pour y déposer son mémoire.

Le Président Guy Goyette et l'ancien président Roger Lalonde se sont partagés la tâche de porte-parole de l'association et ont répondu aux questions des membres de la commission. M. Goyette a d'abord donné un court résumé du mémoire en dirigeant les membres de la Commission vers les questions que l'ACFA a identifié comme étant importantes, notamment les écoles et institutions post-secondaires françaises, les services gouvernementaux en français, des "mesures incitatives" pour favoriser le développement d'entreprises privées francophones et la restructuration du Sénat basée sur la dualité linguistique.

Les questions des membres de la Commission MacDonald, particulièrement celles de M. Laurent Picard, ont semblé prendre les représentants de l'ACFA par surprise.

Sur la question de la restructuration du Sénat, le mémoire indique clairement que l'ACFA appuie la politique de la Fédération des Francophones Hors Québec qui préconise une représentation égale de francophones et d'anglophones au Sénat. Les réponses des représentants de l'ACFA laissaient pourtant planer un doute sur la position de l'association ou tout au moins que l'on ne se sentait pas tout à fait à l'aise avec cette position de la FFHQ.

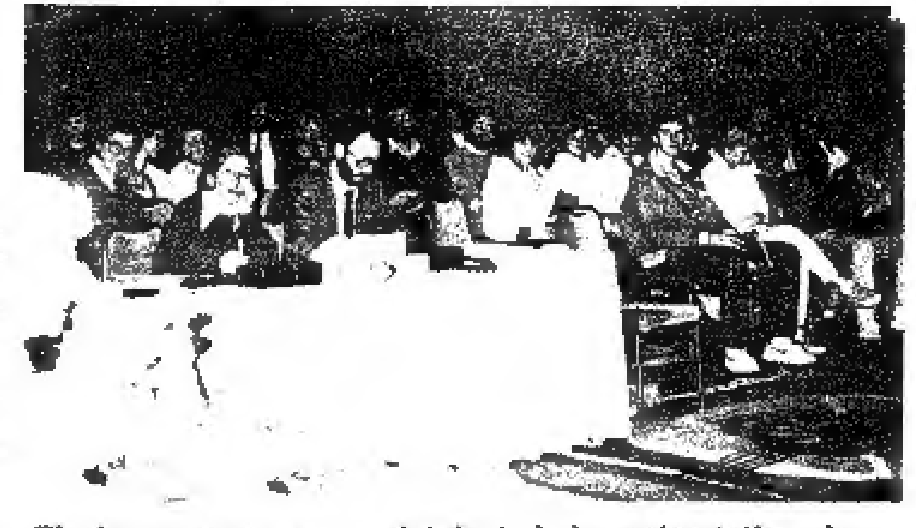
Il y eût confusion aussi sur ce que l'ACFA voulait dire exactement par "mesures incitatives" lorsqu'il fût question du rôle des gouvernements pour "favoriser l'émergence d'entreprises, d'associations ou de projets économiques franco-albertain". Devant l'insistance de M. Laurent Picard pour savoir si l'ACFA recommandait des services spéciaux ou des privilèges quelconques les représentants de l'association n'ont pas voulu admettre qu'on allait jusque là. Au contraire, ils ont laissé entendre qu'il s'agissait tout simplement de demander aux différents ministères fédéraux et provinciaux à caractère économique d'offrir les mêmes services en français que ceux offerts en anglais.

Pourtant le mémoire dit: "Il nous apparaît donc urgent que les autres ministères du gouvernement fédéral (autre que le Secrétariat d'Etat) prennent leurs responsabilités à l'endroit des communautés francophones minoritaires, qu'ils élaborent des politiques d'aide réalistes et efficaces, et qu'ils jouent un rôle incitatif à leur endroit".

L'ACFA a voulu en présentant ce mémoire à la Commission MacDonald faire ressortir l'importance du développement économique des francophones, pour assurer la survie de la langue et la culture française. "L'économie est à la base même de l'évolution de la langue et de la culture" de dire M. Roger Lalonde aux membres de la Commission Royale.

M. Albert Breton de la Commission voulait savoir si les francophones de l'Alberta seraient en faveur d'une proposition comme celle que faisait récemment un ministre du gouvernement de l'Ontario à l'effet que la Constitution canadienne devrait être amendée pour remettre l'entière responsabilité du dévelop -

Voir CHATEAU page 2



Plusieurs personnes assistaient à la présentation de l'ACFA devant la Commission MacDonald. On reconnait à droite le groupe d'étudiants de l'école J.H. Picard.

A Edmonton

Baptême par immersion

Par Claude Roberto

A l'église Immaculée Conception d'Edmonton, se déroulèrent pour la première fois, dimanche 13 novembre, trois baptêmes par immersion.

Nathalie Perrault, Josué Allaire et Maxime Lorieau sont les nouveaux membres accueillis dans la grande famille chrétienne.

"L'immersion symbolise mieux le sens du baptême," explique le curé Sévigny qui célébra la messe. "Ce sont aujourd'hui nos premiers baptêmes par immersion mais nous aimerions développer cette habitude, si les parents acceptent".

Avec la méthode de l'immersion, le prêtre plonge trois fois le bébé déshabillé dans le fonts baptismaux qui est un profond bassin rempli d'eau. Il le rend ensuite aussitôt à la mère qui l'essuie avec une serviette blanche.

"L'immersion nous ramène au vrai rite de la religion chrétienne et nous rapproche de nos croyances," souligne Marthe Lorieau, la maman de Maxime.

Seulement le bas du corps de l'enfant serait habituellement mouillé et l'eau est chaude. "Nous ne voulons pas que nos petits soient traumatisés par un bain dans l'eau froide", continue Mme Lorieau.

A la fin de la cérémonie, les bébés, lavés physiquement et spirituellement, revêtent une robe blanche. Et, afin de symboliser la lumière du Christ qu'ils ont reçue, leurs pères prennent en mains une bougie allumée.

Selon le curé Sévigny, "la pratique de l'immersion n'est pas courante mais elle correspond à la tradition catholique".

L'église Immaculée Conception serait la seule de la ville à posséder les fonts baptismaux nécessaires. Ce dernier vient d'être construit et devait rentrer en usage vers Pâques. Mais à la demande des parents, on l'utilisa dimanche le 13 novembre plus tôt que prévu.

Toute la cérémonie se déroula dans la plus grande allégresse. Lucien Lorieau dirigeait la chorale alors que Cécile St-Pierre était à l'orgue.

Au dire du Père Sévigny, la veillée pascale est le moment le plus recherché pour les baptêmes. Et à cette époque-là, les fidèles de l'Immaculée Conception assisteront, semble-t-il, à plusieurs autres cérémonies par immersion.



Premier baptême par immersion à Edmonton.

Voir autre photo page 4

Château fort de la francophonie suite de la page 1

pement des communautés françaises du Canada au seul gouvernement du Québec, château fort de la francophonie canadienne. M. Guy Goyette a fait la remarque qu'à l'heure actuelle il ne s'aurait en être question puisque cette proposition va directement à l'encontre des politiques actuelles du gouvernement de la belle province.

Pour sa part M. Roger Lalonde a laissé entendre sans équivoque que d'après lui les Franco-albertains ne voudraient sûrement pas se soumettre à une autre province en matière de langue et de culture.

La présentation et la période de question entourant le mémoire de l'ACFA n'a duré qu'une trentaine de minutes. Mais il ne fait aucun doute que l'intérêt des membres de la Commission a été grand. Il sera intéressant de voir jusqu'à quel point, l'ACFA, la FFHQ et les autres associations et organismes francophones auront influencé cette Commission Royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada.

Une note intéressante c'est qu'une vingtaine d'étudiants de l'école J.H. Picard étaient présents et ont été témoins de ce moment historique dans la vie de l'association qui représente et défend leurs droits.



M. Guy Goyette, Président de l'ACFA et M. Roger Lalonde, ancien président.

Activités socio-culturelles

VENDREDI LE 18 NOVEMBRE:

Edmonton: Si la planète vous tient à coeur. Plus jamais d'Hibakusha. A 20 h 00 au Centre Culturel de l'ACFA 9542 - 87e rue.

LE 19 NOVEMBRE 83:

Plamondon: Festival de la maison. Souper (17 hres) et danse (20 hres) à la salle communautaire de Plamondon. Spectacles: talents locaux.

Lethbridge: Spectacle "Comédie" avec le groupe l'Alliance Française de Calgary au Lethbridge Collegiate Institute.

LE 25 NOVEMBRE 83:

Rivière-la-Paix: Fête de la Ste-Catherine

Lethbridge: Fête de la Ste-Catherine au Centre Culturel.

LE 26 NOVEMBRE 83:

Fort McMurray: Soirée sociale danse et fête.

Morinville-Legal:

ACFA - Bonspiel annuel provincial de curling à Legal. Pour participer, communiquez avec Suzanne Granger, au 961-3665 ou 961-3097.

Edmonton:

"La compagnie" Xochipilli (Danses folklorique mexicaines), "Raymilmara" (musique des montagnes des andes), représente le spectacle "racines de l'Amérique latine" avec des danses musique ainsi que de la poésie amérique latine. l'événement aura lieu au Musée Provincial d'Edmonton à 20 heures. Les billets sont disponibles aux guichets Woodwards et seront aussi en vente à la porte.

La CAC présente le gérant de la Caisse St-Vital de Beaumont Camille Bérubé

Camille Bérubé est natif de Beaumont. Il fit ses études à l'Ecole de Beaumont, au Collège St-Jean pour ensuite faire partie de la première classe de gradués de l'école J.H. Picard en 1973. En 1976, il obtient son Bac ès Arts de la Faculté St-Jean. En 1983, il reçeva un Certificat en "Management Development" de la Faculté d'Extension de l'Université de l'Alberta. Camille étudie toujours afin d'obtenir un certificat de Caisses (Canadian Credit Union Institute Fellows' Designation).

Camille épousa Joanne Dubé et ils ont maintenant 2 enfants: 2 ans et Chantal, 6 mois.

Camille et sa famille demeurent à Beaumont depuis 1980. Il est très actif dans cette communauté. Il est membre du Conseil Lapointe des Chevaliers de Colomb de Beaumont. Il siège sur le comité de Développement économique de Beaumont et ce même comité est à former une chambre de commerce. Comme vous le constatez bien, son intérêt est assez grand pour sa petite ville natale.

De 1976 à 1978 il fut gérant du magasin Consumers Distributing à Edmonton. En mars 1978, il devint officier de Prêts à la Caisse Francalta; en 1980 il devint gérant de la succursale centrale. C'est en mai 1981 que Camille accepte la position de Directeur Général à la Caisse St-Vital de Beaumont.

Voici ce que nous a répondu Camille lorsque nous lui avons demandé ce qu'il pensait de la coopération: "En dépit de ma courte expérience dans un système coopératif, je trouve que la coopération est la meilleure façon de faire les affaires personnelles et commerciales. En évoquant l'histoire des caisses et des coopératives, ces mouvements ont prospéré malgré la concurrence et les périodes économiques difficiles. Voilà la preuve que la coopération est un des meilleurs moyens de s'en sortir. Le potentiel est là, il s'agit de s'en servir." VOILA UNE FORCE QUI LUI APPARTIENT!

10e anniversaire de la FFCF régionale de l'Alberta

Le 10e anniversaire de la FFCF coincide avec la Rencontre '83. La célébration débute avec une messe d'action de grâce officiée par le Père Lesmerises de St-Isidore. L'organisation de la fête qui a eu lieu samedi soir au cours du banquet a été confiée à la section Jean Patoine. Pour l'occasion un beau et délicieux gâteau d'anniversaire a été préparé par Lucille Bergeron de St-Isidore.

Eglande Mercier, présidente de la soirée, invite chacune des présidentes à donner un bref historique de leur section. Elle-même donne celui de la FFCF de l'ouest (voir Allocution) et Thérèse Laplante celui de la régionale de l'Alberta. (Allocution).

Des parchemins de mention honorable sont offerts aux exécutifs fondateurs de chaque section. "Les membres honorés sont: JEAN PATOINE: Eglande Mercier, Jeannine Boudreau et Thérèse Laplante. LAC FROID: Claire Simmons, Adéline Bujold, Marie F. Brunet et Marie Paule Coulombe. ST ISIDORE: Marie Lavoie, Gertrude de Bergeron et Françoise Lavoie".

Des présentations spéciales sont également adressées à Mesdames Thérèse Laplante et Adrienne Bernard, geste de reconnaissance pour leur dévouement au cours de leur terme de présidence à la régionale de l'Alberta.

La soirée sociale qui suit est organisée par les Dames Chrétiennes de Girouxville. Les sketchs présentés faisaient revivre les différentes étapes franchies par des organismes bénévoles depuis les années '50. Les rires à gorge déployés, de l'assistance ont certainement dû apporter des "satisfactions personnelles" aux acteurs bénévoles. Ce sont: Lucienne Pitre, Denyse Griffiths et Louis Laberge. Composition de Thérèse Bégin. Quelques danses par les Plein Soleil de St-Isidore et la belle musique offerte par la famille Gérard Laliberté de Peace River ont aussi contribué à créer une atmosphère de joie et de détente que tous ont semblé bien apprécier.

La rencontre 83 de la FFCF régionale de l'Alberta

Rencontres, échanges, solidarité, partage de l'information et des ressources, c'est cela que ces quelques soixante dames de la FFCF sont venus partager lors de cette rencontre qui a eu lieu les 4, 5 et 6 novembre dernier à Peace River. Elles venaient d'aussi loin que: Grand Centre, Bonnyville, Edmonton et d'aussi près que: St-Isidore, Girouxville et Donnelly.

Cette rencontre a été rendue possible grâce à une Subvention du Secrétariat d'Etat.

Le tout débute à 20 h vendredi par une dégustation vin et fromage offerte par les hôtesses de la rencontre, les dames de St-Isidore.

Toute la journée de samedi est consacrée à l'étude du Bénévolat, thème de la Rencontre '83. Trois animatrices sont venues diriger les ateliers, ce sont: Adrienne Bernard, Françoise Sigur et Rachelle Gaudreau d'Ottawa.

D'abord, on procède à l'étude des différents types de bénévolat qui se classent en trois catégories: Bénévolat de service; c. à d. que ces bénévoles voient surtout à répondre à des besoins non satisfaits par l'Etat, tels: service aux patients des hôpitaux, soit d'ordre administratif, soit d'ordre de soutien. (fonds, activités, etc)

Bénévolat d'entraide: (services aux handicapés, personnes âgées, parents uniques, service de garde, d'accueil, d'hébergement, de transport, etc.)

Bénévolat de militance: Les buts "agir et influencer les autres, le milieu. Tels; Les partis politiques, associations et organismes pour défendre les droits des citoyens. (éducation, culture, langue, religion, etc.) La FFCF se classe surtout dans le bénévolat de militance, luttes et combats pour les droits de la femmes sont ses principaux outils.

Ensuite, vient l'examen intérieur, pourquoi on fait du bénévolat?... Dans le passé on définissait le bénévolat comme un geste d'altruisme, volontaire, réfléchi de l'esprit, sucité par un sentiment de charité pur, d'entraide et animé par les sentiments détachés du coeur, lequel constituait un geste de générosité absolu, dénudé du moi intéressé, et se rapprochant à l'état de sainteté!...
Aujourd'hui tout en gardant cette définition on tend aussi à démontrer (d'après le Colloque (nov '82) sur le bénévolat tenu par le Conseil de la Vie Française en Amérique) que le bévévolat apporte aussi une satisfaction personnelle (aux deux sexes également). On le définit comme un besoin de s'identifier à un mouvement qui a un certain prestige dans le milieu. On s'implique par conviction parce que les objectifs de l'action bénévole poursuivie répondent à un vrai besoin. Que le sentiment de son engagement lui vaut d'être mieux considéré par son milieu. Qu'il y a des valeurs à défendre, des idéaux à promouvoir, etc...

Aujourd"hui comme de tout temps on rencontre aussi beaucoup de bénévoles qui cherchent avant tout dans leur action, à servir des intérêts personnels et leur soif du pouvoir...

Le besoin de servir, la satisfaction personnelle, se sentir utile et la valorisation de soi ont été les principaux motifs qui ont ressorti aux cours des études en groupe. En un mot, par le bénévolat chacune cherche à répondre à ses propres besoins, (personnels, familiaux, culturels, éducatifs ou sociaux). Que ce soit en terme d'enrichissement personnel, d'accroissement du champ de ses connaissances ou pour sortir de la solitude et vivre au rythme d'un groupe. Chacune veut vivre une expérience enrichissante et surtout sentir que son action est utile, nécessaire et enrichie la société. Elle veut une action efficace qui fait avancer les buts et objectifs poursuivis par les différents types de bénévolat dans lesquels elle évolue.

Finalement on peut conclure, que si le bénévolat est sain, nécessaire et important pour la satisfaction personnelle et la valorisation de l'individu, il l'est tout autant pour le bien-être d'un pays, d'une communauté.

Le bénévolat évolu toujours ou presque dans les sphères d'activités qui ne sont pas couvertes par les différents paliers des gouvernements ou organismes: municipal, provincial, ou fédéral, et s'il n'existait pas il faudrait le créer, car nous savons qu'aucun pays au monde n'a les moyens de s'en passer.



Mme Thérèse Laplante et Mme Eglande Mercier de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises.



Les dames bénévoles de la FFCF reçoivent un parchemin en guise de reconnaissance. Thérèse Laplante et Adrienne Bernard se préparent à couper le gâteau du 10e anniversaire de la fédération.

Allocutions

Historique de la FFCF de l'ouest par Eglande Mercier

"La Fédération des Femmes Canadiennes Française est une association nationale fondée en 1914. Le mouvement compte au delà de 10,000 membres d'un océan à l'autre du Canada.

Depuis sa fondation la FFCF a été reconnue pour son réalisme qui a permis à la femme canadienne française de reconnaître l'importance de son identité propre. Cette conscience de sa force et de son épanouissement lui a permi d'étendre son influence dans tous les domaines: éducation, scolaire et familiale, l'économie, la culture et la politique.

"Suite à des visites en 1970 et 71 de la présidente de la FFCF des provinces de l'ouest, Madame J.A. Fournier, et la collaboration du Père Patoine et Madame Gabrielle Baillargeon, deux cents dames de la ville demandent en 1972 qu'une section soit formée à Edmonton.

C'est en 1973 que la présidente nationale, Jacqueline Martin accepte la résolution suivante présentée par Eglende Mercier et Madeleine Savard: "Que les femmes francophones de la ville d'Edmonton s'affilient à la FFCF et se nomment dorénavant la Section régionale Jean Patoine d'Edmonton". Le premier exécutif est composé de: Gabrielle Baillargeon, présidente; Eglande Mercier, vice-présidente; Jeannine Goudreau, trésorière; Francine Brown, archiviste; André Mercure et Michelle Lefebvre, respectivement conseiller moral et juridique".

La régionale de l'Alberta (Thérèse Laplante)

"Notre régionale en Alberta (FFCF) est formée de membres réguliers, individuels et de membres groupes. Nous comptons trois sections: Jean Patoine, fondée en '73. St-Idisore (76) Lac Froid (78) Girouxville (affilié en '80).

"La régionale a été formée en 1976, suite à l'affiliation des Femmes Unifarm de St-Isidore afin de faire le lien entre ces deux sections (Jean Patoine et St-Isidore) au bureau d'administration national d'Ottawa.

"Madame Thérèse Laplante a été la première présidente de 1976 à 1979 suivie de Madame Adrienne Bernard en '80 et '81 et encore de Madame Thérèse Laplante de '82 à '83.

"Le conseil régional de l'Alberta constitue l'autorité suprême, il gère les biens et les affaires de la régionale. Il voit à la réalisation des objectifs selon les moyens d'action de la FFCF. Son travail est très important, puisqu'il est le porte-parole (des sections) et qu'il assure un lien entre chaque membre.

"Le conseil est composée d'une présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière, la présidente sortante en charge. Une représentante de chaque section et des membres groupes et la représentante au Conseil administratif national".

De gauche à droite: Adrienne Bernard, Françoise Sigur et Rachelle Gaudreau ont animé les ateliers.

EDITORIAL

La récession nous oblige à de nouvelles solutions

La période difficile que nous vivons présentement aura eu tout au moins ce mérite de nous avoir forcé à trouver de nouvelles solutions à de vieux problèmes.

C'est en Colombie Britannique qu'il faut aller chercher l'exemple de ce processus qui a débouché sur ce qu'on appellera une nouvelle ère dans les négociations entre les syndicats et les employeurs.

Après la période de grossissement rapide pendant laquelle la fonction publique a pris des proportions exagérées, le gouvernement Bennett en Colombie a décidé de couper de façon draconienne un nombre de postes.

Fort de l'appui que lui avait accordé l'électorat lors de la récente élection provinciale, élection qui s'était déroulée autour de la seule question de coupures et de restrictions budgétaires, le premier ministre Bill Bennett est entré dans les rangs de la fonction publique avec une hache.

D'un coup sec, il avait l'intention d'abolir les postes de 6,000 fonctionnaires et qu'avec le temps il arriverait à réduire de 25% la fonction publique qui en Colombie compte 52,000 employés.

C'est à ce moment là que les syndicats ont organisé ce qui promettait d'être la plus importante grève de cette province et du Canada tout entier. L'effet d'une grève aussi totale aurait été néfaste pour l'économie de cette province et évidemment pour cette société. Déjà les arrêts de travail chez les fonctionnaires, les enseignants et les employés de sociétés de la couronne pesaient lourdement sur cette province.

L'enjeu était énorme car non seulement est-ce que Bennett avait l'intention de couper 25% de la fonction publique pour arriver à essuyer l'énorme déficit de la province, mais en plus il voulait que les syndicats renoncent à la clause d'ancienneté.

Cette clause veut que les employés soient protégés contre toute mise à pied selon le nombre d'années de service. Cette clause d'ancienneté assure donc une protection en utilisant un critère qui ne touche aucunement les compétences de l'employé.

Nous nous trouvons, à la lumière de l'expérience vécue dans la province voisine, devant certaines réalités. Le gouvernement est obligé de réduire le nombre d'employés à son service. Les syndicats sont obligés de reconnaître la gravité de la situation et de s'interroger sur la question épineuse d'ancienneté.

Le gouvernement, et pour autant l'entreprise privée, n'a pas le droit de renvoyer sans discrétion aucune un nombre aussi important d'employés. Comment on fait est souvent plus important que ce qu'on fait.

L'objectif de réduire la fonction publique de 25% doit être accompagné d'un autre objectif tout aussi important, celui de minimiser le mal causé aux employés qui se trouvent à perdre leur emploi.

D'autre part, les syndicats n'ont pas le droit de continuer dans des temps aussi difficiles de protéger leurs membres sur une base d'ancienneté. Personne n'a le droit de s'attendre à ce que son emploi soit sécure juste parce que cela fait plusieurs années qu'il occupe ce poste.

L'employé doit s'attendre à ce que son rendement soit évalué régulièrement et qu'il puisse en aucun temps perdre son emploi quelque soit le nombre d'années de services rendus. Pour protéger l'employé contre tout abus possible, un employeur qui voudrait rajeunir son personnel par exemple, la décision de remercier un employé doit se faire avec la participation du syndicat.

Dans le cas de la Colombie Britannique la majorité des gens étaient d'accord avec l'objectif que s'était fixé le gouvernement Bennett de réduire la fonction publique qui avait pris des proportions énormes. Mais peu nombreux sont ceux qui ont été d'accord avec la méthode sans coeur utilisée. On ne met pas 6000 personnes à pied sans considération aucune et sans chercher à causer le moins de malheur possible.

Tout n'est pas la faute du gouvernement cependant. Si cette clause d'ancienneté, que défend si ardemment les syndicats, n'existait pas les possibilités seraient d'autant plus grandes.

Il y a, il faut l'admettre, un bon nombre de fonctionnaires qui ne foutent absolument rien. Ce sont eux qu'il faudrait mettre à la porte au plus vite. Et le syndicat ferait bien de reconnaître que les paresseux ne sont pas un atout ni d'un côté ni de l'autre.

Paul Denis

Lettres ouvertes

La contestation juridique: c'est normal

M. Guy Goyette
Prés. de l'ACFA

Cher M. Goyette,

Dans une lettre à l'éditeur publiée dans Le Franco, 9 novembre dernier, vous expliquez pourquoi l'ACFA a choisi la route de la négociation à celle de la contestation juridique.

Votre exemple d'un voisin qui construit sa clôture sur le terrain de l'autre est bien mal choisi. Ce n'est pas après que la clôture est construite qu'il faut aller voir le voisin. C'est au moment même qu'il se prépare à la construire.

Le ministre de l'éducation est en train justement de construire une clôture légale qui enfermera, entre autres choses, les droits des francophones en matière d'éducation. C'est maintenant que l'ACFA doit influencer cette loi. Après il sera trop tard.

Tout comme dans votre exemple où le voisin ne sera pas nécessairement d'accord, vous avouez vous-même que le ministre de l'éducation a admis que la question du contrôle des écoles lui créait des difficultés techniques.

Déplacer une clôture déjà construite représente plusieurs difficultés techniques. Changer une loi déjà adoptée en Chambre encore plus. C'est maintenant qu'il faut agir.

L'ACFA n'a même pas besoin de se trouver une cause. Elle pourrait tout simplement appuyer celle que l'Association Bugnet a déjà déposée à la Cour du Banc de la Reine.

La contestation juridique est un processus tout à fait normal qui influencera sûrement le ministre de l'éducation. C'est d'ailleurs à son avantage politiquement puisqu'il pourra toujours dire qu'il ne fait qu'obéir à la Cour. De cette façon, il ne sera pas accusé par l'électorat d'avoir accordé trop de droits aux francophones.

M. Denis Pelletier
Edmonton



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$
2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881



Les bébés Nathalie Perrault et Maxime Lorieau.

A la droite on reconnait M. et Mme Lucien Lorieau

Au Citadel

Le film "Boulevard des assassins" devant 13 spectateurs

Par Claude Roberto

La vie culturelle francophone semble en danger à Edmonton. En voici une preuve très récente.

Dimanche 6 novembre le ciné-club francophone pour adultes présentait au Citadel d'Edmonton un drame policier réalisé d'après un roman de Max Gallo. Selon la tradition du ciné-club, il s'agissait d'un long métrage récent (1982) avec des interprètes célèbres, dont Jean-Louis Trintignant. Evidemment il a fallu envoyer le film à Edmonton spécialement pour la soirée. On aurait pu croire qu'il attirerait un grand public.

Mais "Boulevard des Assassins" fut projeté dimanche soir devant 13 personnes. Sur ces 13 spectateurs, trois forment l'exécutif du ciné-club. Si, pour être généreux, on ajoute le portier, on obtient presque 15 personnes. Incroyable mais vrai.

Cela signifie d'abord un déficit énorme pour le ciné-club puisque chaque film coûte la somme de 400$. Un déficit que l'organisme ne pourra pas se permettre de renouveler. S'il advient une deuxième perte de cet ordre, le ciné-club disparaîtra tout simplement et avec lui, s'en iront d'excellents films français qui sont actuellement présentés à Edmonton.

D'autre part, un tel manque de participation indique à quel point la vie culturelle francophone est menacée à Edmonton. Samedi 5 novembre le spectacle de Calixte Duguay, un chanteur admiré dans tout le pays, déplaçait une cinquantaine de personnes. Le lendemain, "Boulevard des assassins" était projeté devant les fauteuils vides du Ziedler au Citadel.

Pourtant l'ACFA régionale d'Edmonton compte environ 900 membres et à peu près 20,000 francophones vivent à Edmonton, ce qui laisse à réfléchir.

Pour en revenir à "Boulevard des Assassins": un romancier, Daniel Salmon, y dévoile dans un désert d'indifférence les crimes rattachés à une affaire de spéculation immobilière dans une ville de la Côte d'Azur. Et, les utilisant dans un roman, il paiera finalement de sa vie la volonté d'écrire son meilleure livre.

Ce film, plein de suspense, ne contient cependant aucune scène de violence et il s'adresse à tous. Il montre comment la haute société, un maire et les notables l'entourant, peuvent s'enfoncer dans la bassesse pour de simples questions d'intérêt personnel.

Le réalisateur, Boramy Tioulong, réussit fort bien à faire sentir l'angoisse qui envahit peu à peu la ville, considérée jusqu'alors comme une métropole des plaisirs. Quant à Jean-Louis Trintignant, il est toujours très à l'aise dans le difficile rôle de Salmon qui mêle à sa quête de vérité ses propres fantasmes d'écrivain et son désespoir d'amour. Tourné dans la ville d'Hyères, le film ne manque évidemment pas de belles images méditerranéennes.

Le ciné-club francophone présentera les 11 et 13 décembre un documentaire québécois sur la crise des années 30, "La Turlute des années dures", dans la salle Ziedler du Citadel.

Au Québec

"Félix" un micro-ordinateur bilingue

La firme montréalaise DOS Ltée a mis sur le marché un micro-ordinateur bilingue entièrement conçu et fabriqué au Québec, le "Félix". Cet appareil peut utiliser les milliers de programmes conçus pour les micro-ordinateur "Apple" et dispose d'un clavier français complet, incluant les majuscules, les accents flottants, etc. Il peut lire les langages de programmation BASIC et LOGO aussi bien en français qu'en anglais, et traduire instantanément de l'un à l'autre. Le clavier comprend également quelque deux douzaines de clés spéciales, pré-programmées, qui permettent de commander rapidement des appareils périphériques au simple toucher d'un bouton.

"Nous avons misé surtout sur la flexibilité et sur les particularités du marché québécois", a déclaré le président de la compagnie, M. François Taschereau. "En premier, nous misons sur la francophonie puisqu'il n'y a encore à peu près pas de micro-ordinateurs conçus spécialement pour les francophones avec un vrai clavier français. Ensuite, nous voulons répondre aux besoins de groupes qui cherchent un micro-ordinateur spécialement adapté à leurs besoins, par exemple les notaires et les médecins qui pourraient tirer profit des nombreuses clés pré-programmées de l'ordinateur".

Les premiers appareils de série seront disponibles au début de novembre. La compagnie prévoit en produire 100 exemplaires par mois au départ, puis augmenter le rythme à 250 l'an prochain. DOS Ltée possède des centres de distribution à Montréal, Sherbrooke et Québec.

A Fort McMurray

Le comité des sports fait tirer une tri-moto

Par Maurice Harvey

Le comité des sports de Fort McMurray donnait une soirée spéciale samedi le 15 octobre 1983, pour clôturer la saison avec la ligue de balle-molle.

Pour cette occasion, en plus de la remise habituelle des trophés, le président de ce comité M. Denis Viens a fait coincider le tirage d'une tri-moto. Depuis quelques mois, des billets se sont effectivement vendus afin de ramasser des fonds pour le comité des sports.

Près de 80 personnes sont venues assister à cette soirée et se récréer au son de la musique de Guy Jeté. Vers les 11 h 00, un délicieux "rosbif" nous a été offert. Par la suite, avec Anne Tucker comme maître des cérémonies, nous arrivions au clou de la soirée soit: présentation des trophés, tirage de la tri-moto, prix de présence.

Le trophé "Méritas" masculin fut présenté à celui qui en avait fait le plus, et qui s'était dévoué le plus pour son équipe; M. Robert Bourrassa en fut le gagnant. Félicitation Robert, tu le mérites.

Le trophé "Méritas" féminin a suscité un tirage au sort. Trois personnes auraient pu se mériter ce trophé, mais le sort a voulu que ce soit Mademoiselle Violette Michaud qui en soit la gagnante. Félicitations Violette, tu l'as bien mérité.

Par la suite, M. Denis Viens a présenté une plaque d'appréciation à M. Metcalfe, propriétaire du magasin "Four Seasons R.V. World Ltd." de plus, il a commandité la ligue de balle-molle de l'ACFA de Fort McMurray, en lui fournissant la tri-moto pour le tirage, et beaucoup d'autres items. Merci de votre collaboration M. Metcalfe.

Après les remerciements de ce dernier, le maître des cérémonies Anne Trucker, avec son calme habituel, lui demande de tirer le billet gagnant. Denis Viens amena un contenant vitré et scellé, rempli de billets. On tira le numéro 803 et il appartenait à Madame Doris Plourde, de Fort McMurray.

Evidemment elle n'était pas présente, mais quelqu'un se chargea de la prévenir. On l'a tirée de son sommeil; elle est venue recevoir la clé de la tri-moto des mains de M. Metcalfe. Elle se demandait si elle rêvait encore! De sorte que lundi, lorsque la tri-moto lui fut livrée, elle avait peine à y croire tellement elle était contente. Félicitations Doris Plourde.



De gauche à droite: Mlle Violette Michaud, Denis Viens et Robert Bourassa.

Les prix de présence furent gagnés par: 1) Jean-Marc Charron; 2) Estelle Charron; (les chanceux) 3) Anne & Mario Michaud; 4) Lise & Rolland Jeté; 5) Chris Botsford.

La soirée se continua avec de la danse, et tous semblaient bien contents de la manière dont les choses se sont déroulées ainsi que des résultats.



L'Association canadienne-française de l'Alberta

a le plaisir de vous inviter à une causerie sur

L'école française

par

Madame Renée-France Labossière

à

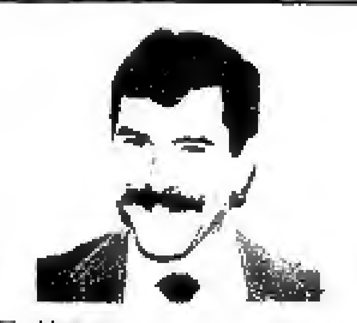
la Faculté St-Jean
8406-91 rue
le mercredi
23 novembre 1983
à 19h30

Calgary
le jeudi
24 novembre
à 19h30
vérifier le local avec l'ACFA régionale

La causerie sera suivie d'une période de questions

Bienvenus à tous

Madame Renée-France Labossière est directrice de l'école française Taché de St-Boniface depuis les débuts de l'école. A cette époque, 109 élèves y étaient inscrits; sept ans plus tard, l'inscription se chiffre à 281 élèves. Madame Labossière nous entretiendra des sujets suivants: l'historique de l'école Taché, les critères ainsi que les procédures d'admission, les services offerts à la clientèle étudiante, le choix des enseignants, l'implication des parents, l'ambiance française de l'école.



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Des erreurs et des horreurs

On aurait facilement pû appeler cela le jeu des sept erreurs. Malheureusement, toutes ces erreurs ont transformé les deux rencontres de demi-finales du football canadien en farce monumentale.

Premièrement, dans l'est du pays, ce sont de graves erreurs de jugement, puis d'exécution qui ont coûté la joute aux Rough Riders d'Ottawa. Comment peut-on expliquer la décision de Dave Newman de concéder un point à l'adversaire avec une toute petite minute à jouer? Ce point s'ajoutant aux trois autres qui créaient l'écart entre les formations rendaient la tâche de l'équipe encore plus grande. Mais c'est aussi ce même Newman qui ne put capter le ballon lancé en sa direction avec une vingtaine de secondes à jouer, qui aurait donné la victoire à Ottawa. Incroyable, mais vrai! Et ça se veut du football professionnel!

Ce fut d'abord le botté bloqué qui menait Winnipeg à une avance de sept points. Puis ce fut la longue course de James Sykes qui restait debout malgré les trois Eskimos qui tentaient de le freiner. Puis une petite passe innoffensive à Boyd, l'ailier espacé, qui se transforma en jeu de quelques 75 verges. Avant même que ma bière soit bue, les Eskimos étaient battus.

Mais il restait le spectacle offert par les [supposés] arbitres. Ceux-ci ont du manquer au moins trois jeux qui auraient pu agrandir l'écart entre les deux équipes. Par deux fois, Larry Highbaugh aurait dû être pénalisé pour obstruction. En une autre occasion, le botté de Bob Cameron, du Winnipeg, a été recouvert par un joueur des Bombers et pourtant, les Eskimos ont conservé possession. Et que penser du touché de Joe Hollimon, des Eskimos, sur un jeu où le zèbre aurait dû siffler avant que Hollimon se relève avec le ballon!? Incroyable. Ces arbitres sont dignes de la Ligue Canadienne de football ou même, pis encore, de la Ligue Nationale de hockey.

La semaine prochaine, les Tiger-Cats de Hamilton vont aller se faire démolir à Toronto. La rencontre devrait être tellement à sens unique que je songe à déguster ma bière en un autre endroit qu'assis devant la télé.

Quant à la rencontre Winnipeg-Vancouver, elle devrait offrir de l'excellent jeu. Je ne crois pas que Winnipeg puisse démolir les Lions comme ils se sont moqués des Eskimos, mais une performance aussi solide devrait leur permettre de remporter la victoire. Après tout, les Lions sont plus que dûs pour perdre...

Il ne reste donc plus rien pour l'Alberta. Après tant d'années de gloire, il faut espérer que les Stampeders ou les Eskimos nous feront, dès l'an prochain, oublier leurs insuccès de cette année.

Bonne semaine!



A vendre

A vendre set de cuisine, divand-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

Set de cuisine $150., set de salon & table $200., machine à coudre Singers $200., matelas Sears Orthopedic $100., accessoires de salles de bain (bain, toilette, lavabo) $30., table à langer $50., tondeuse à gazon Toro $75.. Téléphonez au 462-2777.

Syrop d'érable du Québec 12$ pour 2 litres, 22$ pour 4 litres. Lucie 489-8602.

A vendre fauteuil et sofa-lit, table tournante avec 4 haut parleurs portatifs. 468-1442.

SERVICES DE GARDERIE

Dame demandée pour garder jumeaux 6 mois mardi & mercredi après midi ainsi que vendredi toute la journée. Ouest de la ville 484-3621.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289.

Maman aimant les enfants garderait des bambins de la naissance à 4-5 ans chez moi. Téléphone: 452-9469.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Dame demandée pour garder un bébé de 9 mois (3 matins). 452-5490.

Recherche personne responsable pour s'occuper d'une fille de 12 ans et entretenir la maison, qui accepterait de demeurer chez nous pour une durée minimum de 4 mois. Salaire à discuter. Denis 437-1897.

Si vous êtes à la maison et que vous aimeriez travaillez pourquoi ne pas venir en discuter avec d'autres personnes qui peut-être pourraient vous aider. Composez: 436-8725 (Carole) 465-7839 (Marie-Hélène).

Ex professeur au primaire accepterait de garder enfants de 3 ou 4 ans pour accompagner fille du même âge. Près du Northgate. Activités artistiques et éducatives. Tél: 475-7449.

DIVERS

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

LEGENDE

Il s'agit de la coutume de fixer un fer à cheval au-dessus de la porte d'une boutique, d'une étable, d'une grange. Elle rapporte que le diable apparut un jour au prélat anglais Dunstan Maréchal ferrant de son métier, lui demandant de lui poser un fer. Le saint s'exécuta alors sur le champ et tape, tape... tape et si bien et si fort que de douleur, il le somme d'arrêter. Saint Dunstan y consentit enfin mais après promesse du diable que jamais plus il n'entrerait là où se trouverait un fer à cheval. Et voilà c'est depuis lors que le fer à cheval porte chance... Et voilà.

Cartes d'affaires et Professionnelles...



Chronique des jeunes



Une histoire qui fait peur

Il était une fois quatre enfants qui s'appelaient Jean-Paul, Jean-Luc, Jean-Eric et Jean-Pierre.Ils demeurent près d'une montagne avec leur mère et père. Ils avaient tous neuf ans.

Aujourd'hui, c'est l'halloween Jean-Pierre et Jean-Eric vont être des fantômes. Jean-Luc est Jean-Paul vont être des gobelins. Ils aiment l'halloween car ils vont recevoir des bonbons, de la gomme, des cartes des U.F.O. et des pommes. Après l'école aujourd'hui, ils soupent tôt et après, ils se déguisent en fantômes et en gobelins. Ils partent à six heures. Jean-Paul dit: "Supposons que nous allons par là". "D'accord!" dit Jean-Eric. "Allons y après Jean-Pierre". Les enfants partent en courant. A la première porte, une dame leur donne des sucettes et une pomme. C'est la même chose à la deuxième maison et à toutes les autres.

Après un temps, ils aperçoivent une petite maisonnette sur la montagne. "Pourquoi pas essayer cette maisonnette", dit Jean-Eric. "Oui, essayons-la" crie Jean-Luc. "Chut, taisez-vous" chuchotte Jean-Pierre. Il dit "Je pense que c'est la maison d'une sorcière mais si vous voulez, on va y aller!". "Oui, oui, disent les trois autres garçons. Ils vont tous à la maisonnette "tock, tock!" Jean-Luc frappe à la porte "Hoa! Hoa! Hee! Hee!" crie la sorcière. Elle les met dans le cachot et barre la porte. Jean-Eric commence à pleurer. "Ne pleure pas" dit Jean-Pierre. Regarde, il y a un trou dans le mur! "Rentrons à la maison" dit-il. Ils sortent par le trou dehors et rentrent à la maison. Ils racontent leur aventure à leur père et mère. Le lendemain les policiers vont à la maisonnette. Ils arrêtent la sorcière et les deux gobelins.

Par: Heather Boyd, 4e année, Ecole Delwood

La poule

La poule, poule, poule
est jolie.
Elle mange, mange, mange
des grains.
Elle a bien, bien, bien
faim
Elle s'en va, va, va
au soleil.

Angela et Davids
3e année, Ecole Duggan

Le programme bilingue

Est-ce qu'une deuxième langue affecte l'éducation des enfants? A ce point là, mon français n'affecte pas mon anglais mais, je pense que les problèmes s'élèveront lorsque je serai en dixième année.

Je me demande ce que je vais faire lorsque je vais être en dixième année car, si je ne continue pas dans le programme bilingue que ferais-je dans les sujets ou j'étais instruite en français tels que, les mathématiques, les sciences et les études sociales. En études sociales, je trouve des fois qu'on manque un peu du contexte avec la barrière de langue. Nous recevons beaucoup de nos études en français, et à cause de cela, le curriculum que nous recevrons n'est pas aussi fort que celui en anglais, car il n'y a pas les livres de ressources en français en telle quantité qu'il y a en anglais. Plusieurs fois il faut que je fasse mes recherches des livres anglais et ensuite je dois les traduire ce qui en effet devient un devoir de grammaire française au lieu d'être un rapport d'études sociales. Ici à l'ouest nous n'avons pas les professeurs qu'ils peuvent qui ne sont pas toujours les meilleurs pour les jeunes étudiants.

Je ne regretterais jamais que je sois dans le programme bilingue. Mais, parce que nous étions la classe de "cobailles" nous avons dû nous en faire avec les professeurs qui apprenaient le curriculum presque au même temps que nous.

Hilary Reese
Laurier Heights School

La vache

La vache, vache, vache
mange de l'herbe.
C'est délicieux, cieux, cieux
dans les prés.
Elle avait, vait, vait
des bébés.
Le chien, chien, chien
les chassent.

Desmonds et Craig
3e année, Ecole Duggan

Une histoire qui fait peur

Les monstres sont verts, les monstres ont neuf mille neuf cent et un yeux et neuf mille pattes. Un jour je suis allé à un restaurant. J'ai mangé du poisson. J'ai vu un monstre qui s'appelle e e e e e e e e k! Il a une grosse tête. Il m'a mangé. Il est fâché contre toutes les personnes au restaurant. Le monstre a les yeux verts, bleus, roses, blancs, noirs, rouges, oranges, et gris, mais c'est un costume d'halloween. Après le journal est arrivé et il a dit que le monstre est drôle. Et il dit aussi que le monstre est parti du restaurant et ne va jamais plus au restaurant. L'autre jour le monstre est arrivé au restaurant et j'ai mangé de la crème glacée et le monstre a fait tomber la crème glacée sur mes pantalons. Le monstre a couru à la maison parce qu'il est stupide! Un fantôme est arrivé et son nom est Booooo! parce qu'il fait Boooo toujours. Booo mille ans. Il habite au milieu du monde. Sa maison a l'aire d'une citrouille. Il a beaucoup de citrouilles dans sa maison. Le fantôme dort dans un cube. Le fantôme dit toujours "j'ai froid". Le fantôme chante toujours. "Les fantômes font boo boo boo boo boo, c'est l'halloween!" Quant il chante ça il pense qu'il est stupide. Il aime la chanson parce que son nom est dedans.

Par: Jason Mah, 3e année, Ecole Delwood

Le dindon

Le dindon, don, don,
glou, glou, gloute
Il fait peur, peur, peur
aux poussins.
Il s'en va, va, va
à la ville.

Il regarde, garde, garde
la télé.
Il revient, vient, vient,
en train.

Ecole Duggan
Yuka et Katie, 3e année

Le coq

Le P'tit coq coq coq
est content.
Il chante, chante, chante
Très, très tôt.
Dans la cour, cour, cour
De la ferme.
"Levez-vous vous vous
Ce matin".

Troisième année, Duggan

La grenouille

La grenouille, nouille, nouille
est petite.
Elle saute, saute, saute
Dans la mare.
Elle cherche, cherche, cherche
Des insectes.
Elle coasse, asse, asse
Très longtemps.

Les élèves de la troisième année
Ecole Duggan

Les oiseaux

Les oiseaux, seaux, seaux,
ont faim.
Ils volent, volent, volent,
les matins.
Les oiseaux boient, boient, boient,
de l'eau.
Les oiseaux cherchent, cherchent,
des vers de terre.

Linda et Kami
3e année, Ecole Duggan





CBXFT RADIO-CANADA

Horaire de télévision

SAMEDI 19 novembre

07h30 Calimèro
07h45 Merci M. Noé
08h00 Nils Holgerson
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Candy
10h00 Ulysse 31
10h30 La vallée secrète
11h00 Les héros du samedi
12h00 Semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 **Ciné-famille: "La flûte à Schtroump Schtroumpfs**
15h30 **Génies en herbe**
16h00 **Impacts**
17h00 **Bagatelle**
18h00 **Soirée du hockey: Chicago à Montréal "Black-out" Calgary [L'attentat de la rue St-Nicasse et Un million d'oiseaux aux portes du désert]**
20h30 Monde merveilleux de Disney
21h30 Course autour du monde
22h30 Le téléjournal
22h50 Le régional
23h05 Politique fédérale
23h15 Cinéma: "Images"

DIMANCHE 20 novembre

07h30 Misha la Boule
08h00 Tom & Jerry
08h30 Passe-Partout
09h00 Contes de la forêt verte
09h30 Klimbo
09h45 Si tous les gens du monde
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 **Football Canadien "Finale - Est"**
14h00 **Football Canadien "Finale - Ouest"**
17h00 **Court circuit**
17h30 **C'était hier**
18h30 **Semaine verte**
19h30 **Beaux dimanches: "Vaux mieux en rire"**
20h30 **Le téléjournal**
20h50 **Viens-tu jouer dans ma cour**
22h50 **Le régional**
23h05 **Ciné-club: "L'enfance de Gorki"**

LUNDI 21 novembre

09h30 En mouvement
09h45 Sur le bout de la langue
10h00 Passe-Partout
10h30 **Félix & Ciboulette**
10h45 Tape tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Star Trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 **Cinéma: "Jour de gloire"**
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le grand frère
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Drôle de vie
19h30 Terre humaine
20h00 Poivre et sel
20h30 La bonne aventure
21h00 Quincy
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescault

MARDI 22 novembre

09h30 En mouvement
09h45 100 tours de Centour
10h00 Passe-partout
10h30 **Félix & Ciboulette**
10h45 **Tape Tambour**
11h00 **De bien belles choses**
11h30 **Aventures de Virulys**
12h00 **première édition**
12h05 **Fariboles**
12h30 **Allo Boubou**
13h30 **Au jour le jour**
14h30 **Cinéma: "Un homme dans le lit de ma mère"**
16h00 **Bobino**
16h30 **Aventures de Popeye**
17h00 **L'Incroyable Hulk**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Avis de recherche**
19h00 **Phare-Ouest**
19h30 **M. le Ministre**
20h00 **Télé-sélection: "Le chauffeur à gage"**
22h00 **Sports Alberta**
22h05 **Le téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Rencontres**
23h30 **Habitation**
24h00 **Cinéma: "Le téléphone rose"**

MERCREDI 23 novembre

09h30 **En mouvement**
09h45 **100 Tours de Centour**
10h00 **Passe-Partout**
10h30 **Félix & Ciboulette**
10h45 **Tape Tambour**
11h00 **Zig Zag**
11h30 **Un animal, animaux**
12h00 **Première édition**
12h05 **Fariboles**
12h30 **Allo Boubou**
13h30 **Au jour le jour**
14h30 **Le temps de vivre**
16h00 **Bobino**
16h30 **Au jeu**
17h00 **Grizzly Adams**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Avis de recherche**
19h00 **Du tac au tac**
19h30 **Le temps d'une paix**
20h00 **Coup d'oeil**
20h30 **Horizon Alberta**
21h00 **Le leader**
22h00 **Sports Alberta**
22h05 **Le téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Reflets d'un pays**
24h00 **Cinéma: "Les chiens de printemps"**

JEUDI 24 novembre

09h30 **En mouvement**
09h45 **100 tours de Centour**
10h00 **Passe-partout**
10h30 **Félix & Ciboulette**
10h45 **Tape tambour**
11h00 **Le droit au féminin**
11h30 **Daniel Bertolino**
12h00 **Première édition**
12h05 **Fariboles**
12h30 **Allo Boubou**
13h30 **Au jour le jour**
14h30 **Cinéma: "Cours après-moi que je t'attrappe"**
16h00 **Bobino**
16h30 **Traboulidon**
17h00 **Robinson Suisse**
17h30 **Vie secrète des animaux**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Avis de recherche**
19h00 **Génies en herbe**
19h30 **La vie promise**
20h00 **Les grands films: "La guerre des sexes" Shérif"**
22h00 **Sports Alberta**
22h05 **Le téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **A première vue**
24h00 **Cinéma: "L'arme à gauche"**

VENDREDI 25 novembre

09h30 **En mouvement**
09h45 **100 Tours de Centour**
10h00 **Passe-partout**
10h30 **Félix & Ciboulette**
10h45 **Tape Tambour**
11h00 **Reflets**
11h30 **Mordicus**
12h00 **Première édition**
12h05 **Fariboles**
12h30 **Allo Boubou**
13h30 **Au jour le jour**
14h30 **La chasse aux trésors en hélicoptère**
15h30 **Les héritiers**
16h00 **Bobino**
16h30 **Légendes indiennes**
17h00 **Route de l'amitié**
17h30 **La clé des bois**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Avis de recherche**
19h00 **Chemins d'Ambroise**
19h30 **Pile ou face**
20h00 **Déjà 20 ans**
21h00 **Hors Série: Shogun**
22h00 **Sports Alberta**
22h05 **Le téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Vivre en forme**
23h05 **Cinéma: "A communiquer"**
24h30 **Ciné-nuit: "affreux..."**

Nomination d'un reporter à Calgary

Il nous fait plaisir d'annoncer l'entrée en fonction à Calgary d'un Reporter de Radio-Canada pour la Radio.

Gisèle Villeneuve aura pour tâche principale d'alimenter propos et reportages aux diverses émissions d'information de la Radio, et elle collaborera avec les équipes d'Affaires publiques, culturelles et d'information de la Télévision.

Mlle Villeneuve a une expérience intéressante du reportage électronique et écrit, ayant collaboré à plusieurs publications écrites ainsi qu'à la conception et à la réalisation de films, diaporamas, et de séries radiophoniques, notamment pour la BBC de Londres et pour Access TV de Calgary et Edmonton.



Mlle Gisèle Villeneuve.

Elle oeuvrera au sein de l'équipe de la Division des Services Anglais de Calgary.

L'embauche de Mlle Villeneuve est l'aboutissement d'un rêve caressé depuis longtemps par les Directions successives de la Radio et de la Télévision, à savoir d'offrir à la Ville Stampede une présence continue de la Radio et de la Télévision.

On peut rejoindre Mlle Villeneuve à Radio-Canada, Calgary en signalant 263-8361.

Guy Pariseau
Chef, Relations publiques et publicité
Radio-Canada, Alberta





Aux Beaux Dimanches

Viens-tu jouer dans ma cour?

20 novembre à 20h50



Le nouveau roman de Marguerite Primeau: A la fois classique et tragique

Par Claude Roberto

La parution du second roman de Mme Primeau, Maurice Dufault, sous-directeur, marque une étape très importance dans la littérature de l'Ouest canadien. Marguerite Primeau est en effet la première et unique romancière francophone née en Alberta.

Son dernier livre "n'a qu'un seul but et ne pose que cette question à laquelle toutes les autres sont subordonnées: quelle est la signification d'une vie d'homme?", précise le Dr Blodgett de l'Université de l'Alberta. Et ce problème donne un caractère classique et universel à tout le roman.

A la fin du récit, Dufault comprend que "la vie, toute dépouillée de sentimentalité qu'elle est, consiste en de petits actes de bonté et une certaine mesure de chance".

Le roman se déroule vers les années 50, à Lyonsville, dans une petite ville albertaine bien ordinaire, où Dufault vient d'être nommé sous-directeur de l'école secondaire. Agé de moins de 40 ans et ayant passé une vie très banale dans l'indifférence pour autrui, il apprend un jour qu'il lui reste seulement quelques mois à vivre. Ses jours sont comptés à cause d'un faiblesse cardiaque, malaise dont il souffre depuis son enfance.

Dufault réalise alors totalement le vide de sa vie. Par habitude "il avait préféré vivre en dehors de l'arène, ne se lier à aucune cause de peur d'être obligé de choisir et de s'engager." Maintenant, juste avant sa mort, explique le professeur Blodgett, "il se rend compte qu'il est pire encore de refuser une rencontre profonde avec ses semblables".

La nouvelle de sa condamnation le plonge évidemment dans une profonde détresse et il songera un moment à l'évasion par le voyage. Il apprend enfin, bien que très tard, l'importance de l'engagement social et des valeurs familiales. A l'école, Piotr Lopaniuk, un jeune immigrant Polonais handicapé, sert de victime aux autres adolescents. Dufault lie sa vie au garçon, d'abord en le protégeant, ensuite en épousant sa soeur Zosia, une jeune fille volage et insouciante.

Ainsi il atteint la tranquillité d'esprit en s'oubliant lui-même pour penser aux autres. Il réussit enfin à envisager avec paix le moment "où il cédera sa place, où il disparaîtra dans les coulisses ainsi qu'un acteur qui vient de terminer son rôle." Il passe "de la mort aveuglée de puérilité à la mort illuminée de l'humanité."

Les lieux du roman sont schématiques et vagues. Lyonsville semble se trouver assez près d'Edmonton (où Dufault se marie) mais correspond à n'importe quel centre albertain. Marguerite Primeau a certainement voulu camoufler l'endroit où se déroule le récit pour lui donner un aspect encore plus universel.

"Ce qui manque dans les scènes, ce ne sont pas les détails, ce qui manque, c'est un arrière-plan, un arrière-fond" souligne le Dr. Blodgett. "Au-delà de ce petit village, qui peut être n'importe où, n'existe qu'un grand espace plein de silence".

Les romans de Marguerite Primeau correspondent à la vision anglophone où le monde se disperse et où le protagoniste est seul. C'est un point important que le professeur Blodgett tient à faire ressortir. Au contraire, le roman francophone met l'accent sur la communauté (Georges Bugnet) et le passé nostalgique (Gabrielle Roy). La ressemblance entre les oeuvres de Marguerite Primeau et les récits anglophones s'explique puisque la littérature franco-albertaine est si jeune.

Quelques commentaires sur le style de Maurice Dufault, sous-directeur: il est agréable et facile à lire, bien que le vocabulaire ne manque pas de richesse et les descriptions, de détails. Certaines pages sont très travaillées, par exemple le passage où Piotr mime son jour de Noël le plus mémorable, c'est-à-dire la mort de son père vers la fin de la guerre.

Marguerite Primeau est née près d'Edmonton dans le village qui s'appelait autrefois St-Paul des Métis. Elle y travailla comme institutrice avant de poursuivre des études universitaires en littérature française à Edmonton et à Paris. Elle revint ensuite à Edmonton où elle suivit un cours de création littéraire sous la direction de F.N. Salter qui enseigna aussi à plusieurs romanciers anglophones, dont W. Mitchell et R. Wiebe.

Son premier roman, Dans le Muskeg, un document sur la vie d'un village albertain, reflète la situation raciale dans l'Ouest avant la seconde Guerre Mondiale. Maintenant à la retraite après une carrière de professeur, Marguerite Primeau vit en Colombie Britannique.

A Calgary

Dégustation de Beaujolais

Par Martine Spence

Le 1er novembre dernier, l'Hôtel Westin, en collaboration avec l'Attaché Commercial de France à Calgary offrait une dégustation de Beaujolais et de spécialités Françaises. Cette manifestation inaugurait le mois Français qui se tiendra au courant de novembre au restaurant Owl's Nest de l'Hôtel Westin.

Etaient invités de nombreux représentants de sociétés établies à Calgary, au total, quelque quatre cents personnes qui, outre les vins, ont eu la chance de déguster de nombreux plats préparés avec soins par le chef. Au menu: saucisses chaudes, petits choux aux escargots vignerons, pâté en terrine, pâté en croûte, pâté de foie, Boursault aux feuilles d'endives et tarte au Beaujolais. A l'entrée, chaque invité recevait un dossier comprenant des informations sur les Beaujolais offerts à la dégustation et commercialités en Alberta, ainsi qu'une fiche sur laquelle lui était demandé de juger l'apparence, le bouquet et le goût des vins présentés.

Après le discours d'introduction de M. Arthur Oades, directeur général de l'Hôtel Westin, M. Jean-Claude de Daupeyroux, attaché commercial de France qui a prix ses fonctions à Calgary il y a quelques mois, a parlé de la philosophie du buveur de Beaujolais:

- Le premier verre pour la joie,
- Le deuxième verre pour la gaité,
- Le troisième verre pour une chanson,
- Le quatrième verre pour fuir dans les rêves!

Les Beaujolais sont des vins légers et fruités qui se boivent jeunes. Vins de table idéaux, ils sont aussi l'accompagnement raffiné d'un repas gastronomique. Les Beaujolais ordinaires, souvent servis en carafe, sont consommés quotidiennement par les Français. L'on dit que le Beaujolais-Villages, plus vigoureux, sont de très bons vins de table.

Viennent ensuite les neuf crus: Brouilly, Chénas, Côte de Brouilly, Chiroubles, Morgon, Fleurie, Juliénas, Moulin-à-vent et Saint-Amour - plus savoureux et robustes qui gardent leurs qualités pendant plusieurs années; cela en fait d'excellents vins de cave.

Les gourmets connaissent toutes les vertus des Beaujolais. Amateurs de bons vins et de bonne chère, vous trouverez toujours un Beaujolais pour accompagner chacun de vos plats favoris.



REQUETE PRESENTEE PAR PACIFIC WESTERN AIRLINES INC. AFIN DE MODIFIER LA CONDITION NO 3 DU PERMIS

Le permis No A.T.C. 1788 - 68(s), autorise Pacific Western Airlines Ltd. à exploiter un service aérien commercial à horaire fixe (classe 1), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G afin de desservir les points Winnipeg, The Pas, Flin Flon, Lynn Lake, Churchill et Thompson (Manitoba); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); Calgary et Edmonton (Alberta).

La condition No. 3 du permis No. A.T.C. 1788 - 68(s) dit que la titulaire est interdit d'exploiter des services entre Regina et Saskatoon et entre Calgary et Edmonton.

La titulaire demande maintenant de modifier la condition susmentionné comme suit: "La titulaire est limitée au transport du trafic local entre les points Regina et Saskatoon".

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 6 décembre 1983, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

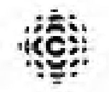
Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

B.W. Murray
Division des permis
pour le directeur suppléant de l'Exploitation [Permis]
Comité des Transports aériens

le 31 octobre 1983





Festival Tintin

Tous les jeunes de 7 à 77 ans sont invités à un «Festival Tintin» que Radio-Canada présentera dans le cadre de **Ciné-famille**, le samedi à 13 heures, du 24 décembre 1983 au 3 mars 1984 inclusivement.

Tout le monde connaît et aime Tintin, ce jeune héros de bandes dessinées créé par Hergé. Tout le monde voudra donc retrouver au cinéma le sympathique jeune reporter, son chien Milou, ainsi que ses amis le professeur Tournesol et le capitaine Haddock.

24 décembre: Moi, Tintin

Un documentaire qui nous montre et nous explique comment Hergé a inventé son héros et comment il dessinait un album Tintin.

31 décembre: l'Île noire

Tintin et le capitaine Haddock, en avion, sont à la poursuite de bandits. Cela les mène jusqu'en Angleterre, puis à l'île Noire, en Ecosse. Là, Tintin est retenu prisonnier dans un vieux château par des faux monnayeurs.

7 janvier: le Crabe aux pinces d'or

Tintin découvre que des criminels se servent du bateau du capitaine Haddock, qui n'en sait rien, pour faire de la contrebande de diamants. À la poursuite des malfaiteurs jusque dans le désert, Tintin finit par les démasquer.

14 janvier: l'Étoile mystérieuse

Une étoile mystérieuse s'approche de la terre et cause ainsi des dégâts et des paniques incroyables... L'étoile laisse tomber un énorme météore dans l'océan Arctique. Devenu île, ce météore produit des phénomènes inconnus sur la terre. Tintin, le professeur Tournesol et le capitaine Haddock vont étudier cela.

Le Secret de la Licorne

Le capitaine Haddock raconte les aventures de son ancêtre dont le bateau *la Licorne* fut jadis attaqué par des pirates... Tintin découvre qu'un modèle réduit de *la Licorne* contient un plan de la cachette du trésor ayant appartenu au pirate Rackham le Rouge.

21 janvier: le Trésor de Rackham le Rouge

Tintin part à la recherche du trésor de Rackham le Rouge dans un petit sous-marin inventé par le professeur Tournesol... mais il retrouve le trésor là où il ne s'attendait pas à le trouver.

4 février: le Temple du soleil

Tintin et le capitaine Haddock partent pour le Pérou à la recherche du professeur Tournesol et d'un groupe de savants qui ont été enlevés par des Incas.

11 février: Objectif lune

Dans un laboratoire secret, le professeur Tournesol fabrique une fusée qui lancera Tintin, Milou, le capitaine Haddock... et un savant traître, sur la lune. Tintin sera ainsi le premier homme à marcher sur la lune.

18 février: Tintin et le lac aux Requins

Tintin, le capitaine Haddock ainsi que les Dupond et Dupont réussissent à découvrir que le bandit Rastapopoulos, grand ennemi de Tintin, se cache au fond du lac aux Requins d'où il espionne le professeur Tournesol afin de lui voler ses inventions.

25 février: Tintin et les oranges bleues

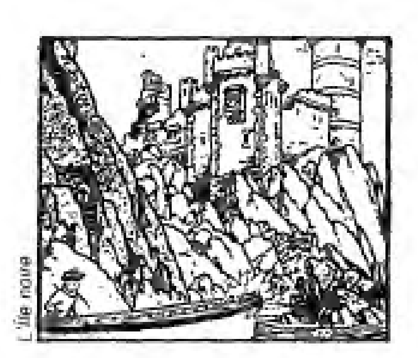
Long métrage avec des comédiens qui incarnent les personnages d'Hergé.

Une mystérieuse orange bleue qui peut pousser dans le désert est volée au professeur Tournesol. Tintin et ses amis partent à la poursuite des bandits dans différents endroits du monde.

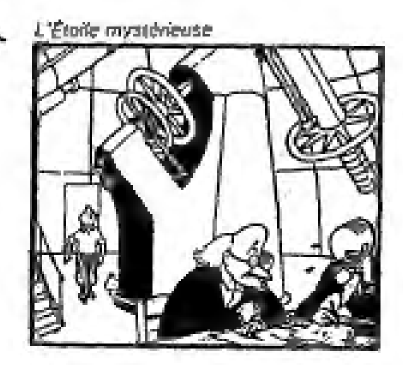
3 mars: Tintin et le mystère de la Toison d'or

Long métrage avec des comédiens qui incarnent les personnages d'Hergé.

Le capitaine Haddock hérite d'un vieux bateau, *la Toison d'or*. Des bandits veulent l'acheter au capitaine et lui offrent un très gros prix. Tintin se doute qu'il y a là quelque chose de louche. Il découvre que le bateau cache de l'or volé. Tintin attrape les voleurs et remet l'or.



L'île noire



L'Étoile mystérieuse



Le Secret de la Licorne

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Etagement des services de télévision par câble et service universel de télévision payante: dans l'avis public CRTC 1982-65 du 7 juillet 1982, le Conseil a invité les parties intéressées à formuler des observations sur l'étagement des services de télévision par câble et le service universel de télévision payante. Dans l'avis, le Conseil déclarait qu'il était intéressé à obtenir des points de vue sur la composition et la taille du volet de base, la composition des volets discrétionnaires, la distribution de nouveaux services canadiens, la réglementation des tarifs, la contribution de l'industrie de la télévision par câble au financement et à la distribution d'émissions canadiennes et d'autres questions ayant trait à l'évolution future de la câblodistribution dans l'ensemble du milieu des communications au Canada.

Etagement des services de télévision par câble. a) Objectifs: Les entreprises de télévision par câble font partie intégrante du système de la radiodiffusion canadienne. Elles jouent un rôle fondamental pour ce qui est d'atteindre les objectifs de la politique de la radiodiffusion pour le Canada, qui est exposée à l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion. Leur capacité de dispenser des services et d'en tirer des revenus leur permet de rehausser la présence d'émissions canadiennes au sein du système de la radiodiffusion canadienne, d'augmenter le nombre et la gamme de services offerts aux Canadiens et de contribuer au financement des émissions canadiennes. Le Conseil est conscient que l'étagement survient dans une période difficile où de plus en plus de services d'émissions sont offerts de sources tant autorisées que non autorisées. L'existence d'une forte présence canadienne dans ce nouveau milieu très concurrentiel exigera que l'on permette aux nouveaux services canadiens de se doter des outils nécessaires afin de pouvoir intéresser de nouveaux téléspectateurs. A la lumière de l'évolution rapide du milieu économique et technique, le Conseil a tenté de dresser un cadre de réglementation souple et libre de toute entrave, sauf celles qui sont essentielles. De cette façon, il entend s'assurer que les exploitants d'entreprises de télévision par câble aient suffisamment de latitude pour innover et réagir aux besoins des abonnés dans leur marché respectif. b) Structure du service étagé. i) Composition et réglementation du volet de base: Etant donné que la capacité de dispenser des services étagés varie d'une entreprise de télévision par câble à l'autre, le Conseil a décidé qu'il n'y a pas lieu de rendre l'étagement obligatoire et qu'il doit continuer d'appartenir à chaque titulaire de décider si elle doit, oui ou non, dispenser des services étagés. Toutefois, si une titulaire opte pour l'étagement, elle sera tenue de respecter les lignes directrices énoncées dans l'avis. Compte tenu des différences qui existent quant aux signaux accessibles aux entreprises à l'étendue du pays, il est peu pratique d'exiger le même volet de base pour toutes les entreprises de télévision par câble qui optent pour l'étagement. Le Conseil a décidé que le volet de base doit inclure tous les services et signaux canadiens prioritaires qui sont exigés, à l'heure actuelle, par le Règlement sur la télévision par câble. En outre, dans un document distinct qui sera publié d'ici peu, le Conseil proposera des modifications au Règlement sur la télévision par câble, qui exigeront que certains services canadiens supplémentaires, qui sont distribués par une titulaire, y compris les travaux des assemblées législatives fédérale et provinciale et certains services éducatifs, soient dispensés à un canal libre d'interférence du volet de base. Dans les cas où des services canadiens éventuels ne seraient pas visés par le règlement actuellement en vigueur concernant les services prioritaires, mais seraient destinés à être captés de manière générale par les abonnés sur une base non discrétionnaire, le Conseil pourrait, au moyen de conditions de licence, exiger que ces services soient distribués comme partie intégrante du volet de base. Les services et les signaux facultatifs destinés à être captés de manière générale par les abonnés peuvent également être distribués dans le cadre du volet de base. Toutefois, tel qu'il est souligné dans l'avis public CRTC 1983-244 publié aujourd'hui et portant sur les services d'émissions spécialisées, le Conseil n'envisage pas d'autoriser, dans un avenir prévisible, la distribution comme partie intégrante du volet de base de tout service discrétionnaire d'émissions spécialisées. Il en est de même pour tout service de télévision payante et hors programmation. Quant aux services étrangers et plus particulièrement aux signaux américains dits 3 - 1 distribués à l'heure actuelle par des entreprises de télévision par câble, la majorité des membres du Conseil estiment que, dans la plupart des cas, les titulaires qui dispensent ces services devraient continuer à être tenues de les distribuer comme partie intégrante du volet de base pour une période de deux ans. Pour ce qui est de la taille du volet de base, le Conseil s'attend à ce que chaque titulaire réagisse aux besoins de ses abonnés. Toutefois, il s'attend à ce que les tarifs exigés pour le volet de base soient fonction du nombre de services distribués dans le cadre de ce volet; le Conseil entendra s'assurer que le tarif du volet de base ne soit pas majoré de façon excessive. De plus, si des services facultatifs sont retirés du volet de base, le tarif imposé devrait en tenir compte. Le Conseil a l'intention de continuer à exiger, relativement au volet de base, que les titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble obtiennent de l'organisme de réglementation l'approbation de distribuer de nouveaux services, de supprimer des services autorisés et d'imposer une majoration tarifaire. ii) Composition et réglementation des volets discrétionnaires: Le Conseil a décidé que les services distribués au sein des volets discrétionnaires pourront inclure des services canadiens de télévision payante, d'autres services canadiens et étrangers existants qui ne sont pas compris dans le volet de base et de nouveaux services spécialisés canadiens et étrangers dont le Conseil pourra approuver la distribution. Bien que le Conseil n'entende pas imposer d'exigences en ce qui concerne l'ordre de distribution prioritaire des volets, sauf celle voulant que les abonnés doivent acheter le volet de base avant de s'abonner à tout autre, le Conseil exigera, comme il est décrit à la partie 2b) iii) du présent avis et dans l'avis public CRTC 1983-244 concernant les services d'émissions spécialisées, que chaque service spécialisé étranger autorisé pour fins de distribution soit offert en étagment avec un ou plus d'un service canadien de télévision payante payante ou service spécialisé discrétionnaire pour une période provisoire. Cette exigence sera examinée de nouveau à la fin d'une période de deux ans. A l'exception de l'exigence susmentionnée en matière d'étagement, les titulaires de licences d'entreprises de télévision par câble pourront décider de la disposition et du redéploiement des services au sein des volets discrétionnaires. Si le Conseil approuvait la distribution d'un service à la condition qu'il soit inclus dans un volet discrétionnaire, la titulaire ne sera pas autorisée à déplacer ce service au volet de base sans autorisation préalable du Conseil. iii) Distribution de services canadiens et étranger: De l'avis du Conseil, le nombre total de services canadiens distribués par chaque entreprise de télévision par câble devrait, en règle générale, être supérieur au nombre de services étrangers. Dans son avis public d'aujourd'hui ayant trait aux services de programmation spécialisés, le Conseil annonce qu'il sera disposé à étudier les demandes qu'il pourrait recevoir d'exploitants d'entreprises de télévision par câble en vue de la distribution, sur une base discrétionnaire, de certains services spécialisés étrangers qui seraient identifiés par le Conseil, immédiatement après qu'il aura rendu ses décisions relativement aux demandes de services spécialisés discrétionnaires canadiens qui seront étudiées à une audience publique qui sera tenue le 24 janvier 1984. Pour ce qui est de la contribution que devrait faire l'industrie de la télévision par câble en échange de l'autorisation de distribuer des services spécialisés étrangers, le Conseil est d'accord, en principe, avec les propositions qui permettraient de créer un afflux de revenus en faveur des émissions canadiennes. Toutefois, compte tenu de la taxe fédérale qui a récemment été imposée aux revenus provenant de la télévision par câble, du programme de restrictions budgétaires du gouvernement fédéral et de la difficulté qu'il y a d'en arriver à la méthode ou à la combinaison de méthodes appropriées qui permettrait le mieux à l'industrie de la télévision par câble de contribuer plus efficacement au financement et à l'élaboration d'émissions canadiennes, le Conseil voudra consulter plus à fond toutes les parties en cause avant d'en arriver à une décision à cet égard. A cette fin, le Conseil entend mettre sur pied un comité consultatif, qui entreprendra ses travaux sur-le-champ, chargé d'évaluer l'à-propos de divers mécanismes de financement, en vertu desquels, les entreprises de télévision par câble, en échange de l'autorisation de distribuer des services spécialisés étrangers discrétionnaires, pourraient apporter une contribution au financement et à la distribution d'émissions canadiennes et de formuler des recommandations en conséquence. c) Autres questions: i) Réglementation des tarifs. Le Conseil continuera, pour le moment, à réglementer le tarif du volet de base comme par le passé et veillera à ce que celui-ci ne finance pas, directement ou indirectement, les services de volet discrétionnaire. Le Conseil n'est pas convaincu, à ce stade-ci, que la réglementation du tarif au détail des volets discrétionnaires devrait être différente de celle qui a été adoptée pour la télévision payante. En conséquence, le Conseil ne réglementera pas, pour le moment, le tarif au détail des volets discrétionnaires. Il se préoccupe, toutefois, de ce que la croissance de nouveaux services discrétionnaires canadiens ne soit pas bridée par des structures tarifaires au détail peu réalistes ou discriminatoires. Il s'attend à ce que les titulaires et les prestataires éventuels de services en arrivent à des tarifs négociés qui, tout en faisant fructifier équitablement l'investissement, ne mineront pas l'attrait du marché pour les services. Si ces négociations échouent, le Conseil envisagera d'établir un processus d'arbitrage ou, le cas échéant, un système de réglementation des tarifs. ii) Accès et location des canaux: Le Conseil n'entend pas exiger, à l'heure actuelle, la distribution obligatoire par les entreprises de télévision par câble de nouveaux services discrétionnaires canadiens, mais il insiste pour que des dispositions d'accès équitables soient prises de manière à garantir que le nombre maximal de nouveaux services canadiens soient distribués. Les questions entourant la location des canaux s'appliquent aussi à la câblodistribution de services hors programmation et le Conseil les examinera plus à fond dans le contexte de son audience publique à venir sur les services hors programmation. iii) Protection des données: La question de protection des données sera examinée plus à fond dans le cadre de l'étude de la câblodistribution de services hors programmation. Entre-temps, le Conseil rappelle aux titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble qu'elles sont tenues de garantir la protection des données de leurs abonnés par diverses mesures, y compris les suivantes: en informant les abonnés des capacités pertinentes d'un système, en obtenant le consentement préalable des abonnés pour le rassemblement de données, sauf celles qui sont nécessaires à l'exploitation journalière, en assurant aux abonnés un accès raisonnable à leurs registres personnels, en assurant la sécurité de ces registres, en détruisant ceux devenus inutiles et en traitant comme confidentielles les données individuelles sur les abonnés. Le Conseil favorise l'élaboration, par l'industrie de la télévision par câble, d'un code volontaire comportant des exigences minimales et dont l'objet serait de prévenir tous les abus possibles pour ce qui est de la protection de la vie privée des abonnés. iv) Publicité: Dans son appel de demandes de services spécialisés canadiens, le Conseil a encouragé la participation des titulaires de licences d'exploitation d'entreprises de télévision par câble à la propriété des nouveaux services qui pourraient être financés en partie par de la publicité. Le Conseil n'est pas, pour le moment, disposé à élargir sa politique en matière de distribution de messages publicitaires sur des voies audio et vidéo par câble. Par conséquent, seul les titulaires de licences de réseau de services spécialisés peuvent se livrer à des activités publicitaires. **Service Universel de télévision payante:** Le Conseil a étudié les mémoires écrits et les arguments présentés à l'audience publique concernant un service universel de télévision payante. Malgré sa capacité éventuelle d'injecter des revenus importants dans la réalisation d'émissions canadiennes de qualité, le Conseil n'est pas encore convaincu que toutes les questions importantes que soulève un service universel aient été réglées de manière satisfaisante. De plus, la taxe de vente fédérale de 6% imposée aux tarifs d'abonnement au câble et l'établissement d'un Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes ont apporté de nouveaux éléments qu'il faut examiner à la lumière du fardeau financier qu'ils peuvent imposer aux abonnés du câble. Le Conseil a aussi examiné diverses propositions de compromis et(ou) de modifications au modèle universel qui avait été proposé au départ: aucune satisfaisait convenablement aux objectifs du premier modèle de service universel. En conséquence, le Conseil estime qu'il ne convient pas, pour le moment, de lancer un appel de demandes en vue d'implanter un service universel de télévision payante. Le Conseil n'en reste pas moins engagé aux idéaux d'un service canadien distinctif et universel, qui favoriserait la production, la distribution, la diffusion et le financement de certaines catégories d'émissions canadiennes sous-utilisées. Il entend donc étudier plus à fond la question de l'implantation d'un canal omnibus qui serait offert à tous les abonnés à un coût raisonnable. Les émissions qui y seraient diffusées pourraient satisfaire aux besoins de groupes d'âge, de groupes culturels et d'autres groupes d'intérêt spécifiques et pourraient comprendre des productions de l'ONF, des émissions pour enfants, des reprises d'émissions canadiennes privées et publiques de qualité, de nouvelles émissions dramatiques canadiennes et des émissions de nature expérimentale. Tel qu'indiqué dans l'avis, un Comité consultatif comprenant des représentants des industries de la câblodistribution et de la télédiffusion ainsi que d'autres parties intéressées, sera chargé d'examiner, entre autres choses, les options relatives à l'implantation d'un tel canal omnibus.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297; Vancouver (604) 666-2111.

Canada

A Edmonton

Les mères francophones débordent d'énergie

Par Claude Roberto

Les mamans francophones d'Edmonton viennent en effet de baptiser leur association "Femmes d'aujourd'hui" et de trouver un nouveau local à l'ouest de la ville. Et en même temps, elles ont pris d'autres orientations. Car elles prévoient des activités variées pour leurs rencontres hebdomadaires "afin d'utiliser les talents de chaque participante et de s'élargir les horizons", comme le précise Chantal, une responsable du groupe.

Ces dames se retrouvent actuellement le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 au Park View Community League, 9135 - 146e rue. Elles disposent de deux salles, l'une pour leurs discussions, l'autre pour les enfants "Même s'il est difficile d'obtenir une gardienne francophone, quelqu'un s'occupe toujours d'eux pendant nos réunions", souligne Chantal.

On se souvient que l'hiver dernier les mamans rencontraient à la clinique Idylwylde des infirmières qui leur parlaient surtout de problèmes médicaux Mais maintenant les sujets les plus divers sont abordés.

La semaine passée, Lorraine Couture, qui travaille à la pré-maternelle d'immersion française Beaux-Esprits, anima une discussion sur l'enfant de 6 à 12 mois. Elle expliqua aussi comment on peut créer des jouets à la maison, ce qui est nécessaire puisque les petits aiment si souvent changer leurs jeux. Au cours de l'hiver Lorraine continuera à donner des exposés sur les manières d'amuser les enfants de tout âge à peu de frais.

Le 24 novembre les mamans francophones lanceront un réseau d'échange de gardiennes. En janvier un invité parlera du budget familial et en février, Lucie Lacoursière donnera des conseils pour remplir les rapports d'impôts. Le programme des rencontres, qui s'étend jusqu'à la semaine du 31 mai, mentionne en outre des projections de films, un cours de cuisine libanaise, des exposés sur le yoga et les ordinateurs, des sorties au zoo et au restaurant.

En somme, les rencontres répondent aux intérêts les plus variés. Une quinzaine de dames participent généralement chaque semaine aux réunions.

A noter que le Service d'accueil, par l'entremise de Marlyne, encourage le groupe en lui offrant de menus services, par exemple pour les photocopies. L'association ne reçoit cependant aucune subvention.

Les objectifs des Femmes d'aujourd'hui? Elles se sont regroupées pour partager leurs expériences et pour permettre à leurs enfants de rencontrer d'autres petits francophones d'âge préscolaire. Evidemment elles veulent aussi rompre l'isolement souvent ressenti par les femmes francophones qui restent à la maison sans avoir l'occasion de connaître d'autres dames.

"La plupart d'entre nous sont arrivées assez récemment à Edmonton et les enfants ne nous ont pas encore laissé le loisir de sortir pour nous créer des amies", explique Mona, une autre responsable du groupe.

Les mamans francophones rappellent que toutes les femmes sont invitées à venir les rejoindre. Pour plus de renseignements, elles conseillent de téléphoner à Chantal (483-1622) ou à Mona (435-6161)

A St-Paul

La chorale du groupe d'âge d'or en concert

Par Jules Van Brabant

C'est dimanche le 23 octobre 1983 que les 30 membres de la Chorale du groupe d'âge d'or de Saint-Paul "THE SUNSHINE CHOIR" donna un concert de chant dans la Salle Communautaire de Centre d'Age d'Or, à salle comble. Le groupe "THE UKRANIAN COMMUNITY SINGERS" de Bonnyvilla s'était joint à leurs congénères de Saint-Paul pour cette joyeuse rencontre



M Ron Williams présente un certificat de Mérite à Mme Anne Généreux.

Un grand nombre de chants en Français en Anglais et en Ukrainiens furent interprétés à une foule exhubérante et très réceptive

M. Ron Williams, représentant du gouvernement fédéral au programme "NOUVEAUX HORIZONS" pour les personnes d'âge d'or, présenta un Certificat de Mérite à la présidente de La Chorale Mme Ann Généreux.

La directrice de ce groupe est Mme Antoinette Mageau et M.

Voir CHORALE page 12



Chorale d'âge d'or

suite de la page 11

Henry Boorse qui l'accompagne au piano.

Le groupe a déjà fait ses preuves et est en demande pour donner des concerts de chant à Saint-Paul et à l'extérieur.

Ce choeur de chant fut déjà demandé pour participer à un concert qui aura lieu à Saint-Paul lors du "Salon du Livre" à la mi-février 1984.

Certainement que ce groupe d'Age d'Or participera très activement lors des fêtes et célébrations du 75e anniversaire de Saint-Paul qui auront lieu au cours de l'année 1984.

Continuez votre beau travail enrichissant et amusant.

Nous sommes très fiers de vous.

Do M. Sol à Saint-Paul ça marche et ça chante.



Les membres de la chorale du groupe d'âge d'or de Saint-Paul.

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Le Programme national de développement autochtone (PNDA)

Un programme spécial de developpement de carrière pour les autochtones

Ce programme nouveau et innovateur offre une occasion de developpement unique à tous les autochtones qui aspirent à occuper des postes de gestionnaire ou de conseiller au sein de la Fonction publique et ainsi à participer au processus décisionnel du Gouvernement fédéral. Mis sur pied en 1983 par le Gouvernement federal, en consultation avec les groupes et les associations autochtones partout au Canada le PNDA est géré par des fonctionnaires autochtones qui connaissent à fond leur communauté. Nous acceptons dès maintenant les demandes de participation. Un nombre restreint de ces postes de formation en cours d'emploi seront annonces au cours des prochains mois.

Vos qualifications de base seront d'abord évaluées; vous serez ensuite assigné, selon vos talents et vos aspirations, à un poste au sein d'un ministère du Gouvernement fédéral où vous pourrez bénéficier d'une experience de développement pendant une periode maximale de deux ans. Pour vous porter candidat, vous devrez être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme collegial ou universitaire et posséder une certaine experience de travail. Vous devez aussi posséder le statut d'Indien, de Metis ou d'Inuk. Vous avez peut-être déjà une certaine competence comme gestionnaire ou conseiller; vous travaillez peut-être deja pour l'entreprise privée ou publique, mais si vous avez le goût de postuler un emploi qui vous permettra de relever des defis, le PNDA est peut-être l'occasion dont vous rêvez. A titre d'employé de la Fonction publique, vous recevrez un salaire qui reflètera la portée de vos competences et de votre potentiel et vous bénéficierez de la gamme complète des avantages sociaux des employes de la Fonction publique. Une allocation de déménagement vous sera allouée si necessaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi à l'adresse suivante ou au bureau de la Fonction publique de votre région.

Gestionnaire national
Programme national de developpement autochtone
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau 1100, L'Esplanade Laurier
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous





NOVEMBRE • MOIS DU POISSON ET DES FRUITS DE MER

Le poisson: La polyvalence par excellence.

VOUS POUVEZ:
LE DORER AU FOUR,
L'APPRÊTER EN CASSEROLE,
LE POCHER,
LE GRILLER SUR LA BRAISE,
LE FRIRE, EN PÂTÉ,
COMME VOUS L'APPRÉCIEZ.

Découpez-vous un bon p'tit souper.

FILETS D'EAU DOUCE SAVOUREUX

500 g de filets d'eau douce, frais ou décongelés*
3 mL de sel
Pincée de poivre
1 paquet (283 g) de têtes de brocoli surgelées, cuites
25 mL d'oignon haché fin
250 mL de tomate, hachée
1 boîte (284 mL) de soupe crème de crevettes
50 mL de vin blanc sec ou de lait
125 mL de fromage cheddar râpé
50 mL de chapelure
15 mL de beurre fondu

Disposer les filets dans un plat à four graissé. Saler et poivrer. Placer le brocoli autour des filets. Parsemer d'oignon et de tomate. Mélanger la soupe crème avec le vin et verser sur la préparation. Parsemer de fromage et du mélange de chapelure et de beurre. Cuire à 230°C (450°F) 25 min ou jusqu'à ce que la chair du poisson soit opaque et s'effeuille facilement.

Donne 4 portions.

*doré, corégone, truite, brochet, omble chevalier, perche

CROQUE MADAME AU SAUMON

1 boîte (220 g) de saumon du Pacifique*
50 mL de yogourt ou crème sure
25 mL d'oignon vert haché fin
15 mL de persil haché
5 mL de jus de citron
2 mL d'origan
Sel et poivre
2 oeufs
25 mL de beurre ou margarine
8 tranches de pain de blé entier, beurrées

Égoutter le saumon, et conserver le jus. Émietter la chair du saumon. Ajouter les 5 prochains ingrédients et assaisonner au goût. Bien mélanger. Tartiner sur 4 tranches de pain beurrées. Fermer les sandwichs. Casser les oeufs. Ajouter le jus du saumon et battre légèrement à la fourchette. Chauffer le beurre dans un poêlon épais ou dans une poêle électrique. Tremper légèrement chaque sandwich dans le mélange d'oeufs battus. Dorer lentement dans la poêle sur les deux côtés, en ajoutant du beurre si nécessaire. Ces sandwichs se mangent chauds ou froids.

Donne 4 sandwichs.

*ou 3 boîtes (100 g chacune) de sardines canadiennes, égoutter et jeter l'huile. Ajouter 50 mL de lait aux oeufs.

PROFITEZ DES PRIX SPÉCIAUX SUR LE POISSON ET LES FRUITS DE MER OFFERTS AUJOURD'HUI DANS CETTE SECTION.



travaillons ensemble



Pêches et Océans — Fisheries and Oceans



A St-Vincent

Congrès diocésain du M.F.C.

Par Jules Van Brabant

Le Congrès Diocésain du Mouvement des Femmes Chrétiennes (MFC) du Diocèse de Saint-Paul eut lieu à Saint-Vincent le 25 octobre 1983, où environ cent vingt cinq dames s'étaient rendues. Elles étaient honorées de la présence de Monseigneur Raymond Roy Evêque de Saint-Paul et de six aumôniers. Le Mot d'Ordre du Congrès était NOUS VIVRONS CE QU'ENSEMBLE NOUS CHANGERONS.

Les discussions furent centrées sur une situation familiale bien précise "Le vécu des jeunes de 14 à 25 ans en temps de crise économique." Les étapes VOIR, JUGER et AGIR furent présentées comme suit.

LE VOIR- "Qu'en est-il des jeunes de notre paroisse face à la crise économique?"

1 Qu'est-ce que je connais des problèmes vécus par nos jeunes d'ici en temps de crise économique?
2. Qu'est-ce qui pourrait se passer si on ne règle pas ces problèmes?
3. Comment réagissent les gens d'ici face à ces problèmes?
4 Et moi, personnellement, comment je réagis?

LE JUGER - "Pourquoi, comme chrétienne, dois-je m engager socialement face à cette situation?"

1 Quelles sont les valeurs en cause ici?
2 Ma foi m'amène-t-elle à me poser des questions sur ce vécu de nos jeunes?
3. Qu'en pense Jésus-Christ? .. Connaissez vous certaines de ses paroles à ce sujet?

L'AGIR - "Quel projet allons-nous mettre en oeuvre pour réaliser notre objectif?"

1 On aligne ici, sans discuter, tous les projets possibles qui viennent à l'esprit.
2. Après échange, en petits groupes, on choisit un projet Celui qui est dans la ligne de notre objectif
- réponde à un besoin important de notre milieu
- débouche sur une action précise et non seulement sur une étude.
- respecte nos possibilités.

3. Quels moyens allons-nous prendre pour réaliser ce projet? Comment arriver à mieux connaître et à mieux comprendre le vécu de nos jeunes en temps de crise économique? Y a-t-il des ressources, personnes, organismes, documents qui pourraient nous aider?

4. Qui fera quoi? Fixer les tâches et les échéances. Les réactions et commentaires suscités par ces situations vécues furent des plus intéressantes et très à point.

Nous vous suggérons de reprendre ce travail avec votre famille, ou avec un petit groupe d'amis(es). Vous en tirerez profit. Essayez-le. . Quelques petites pièces (créations collectives) furent présentées par un groupe de dames de Mallaig et de Saint-Paul. Celles-ci avaient été écrites pour mettre en application le thème du congrès.

A 17 h 00 Monseigneur Roy concélébra la Sainte Messe avec tous les aumôniers présents, dans l'église de Saint-Vincent.

Monseigneur nous parla de son voyage à Rome (Ad Limina) et nous annonça que l'Abbé Réal Levasseur avait été appointé le nouvel aumônier diocésain du MFC et qu'il était le nouveau curé de la Paroisse Saint-Jean de Brebeuf de Mallaig M. l'Abbé vous avez un beau groupe de dames dynamiques prêtes à suivre vos sages directives. Elles sont résolues de VOIR, JUGER et AGIR.

Après un excellent souper préparé et servi par les dames de Saint-Vincent tous se séparèrent très heureuses et satisfaites d'avoir passé ensemble une journée très profitable.

Comme couronnement à cette belle et fructueuse journée nous vous laissons avec ce message très positif de Jean XXIII "Nous aspirons tous à vivre dans un monde plus humain. L'espérance doit susciter l'engagement Elle est une puissance pour la construction d un monde qui aurait, la JUSTICE comme règle, la VERITE comme fondement, l'AMOUR comme moteur et la LIBERTE comme climat

mots croisés

HORIZONTALEMENT

1.–Se dit d'une personne paresseuse, molle. – Ville allemande.
2. Vend. – Astuce.
3. Inflammation des urétères.
4.–Prop. lat. – Comm. de Maine-et-Loire.
5.–Coupe jusqu'à la peau. – Consonnes. – Myriapode.
6.– Fait d'abuser par violence d'une fille ou d'une femme. – Qui manque d'indulgence.
7. Marque le pluriel. – Ensemencer.
8. Pron. pers. – Agacé.
9.–Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. – Nég. – Premier.
10. Peigne du tisserand. – Détériorera.
11. Ils habitaient le Sérique. – Chiffre.
12. Blesseras. – Foyer d'une cheminée.

VERTICALEMENT

1. Ardeur.
2.–Article. – Baignade. – Fleur.
3. Ancien bouclier. – Bêtises.
4.–Qui est sujet à la mort. – Bon pour les chiens. Préf.
5.–Perdre son poil. – Occuper une place dans une assemblée.
6.– Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses. – Roi de Juda.
7. Vraiment.
8.–Soleil, chez les Egyptiens. – Du verbe venir.
9. Terre affectée à la culture du riz. – Roue à gorge d'une poulie.
10.–Celui qui cause une chose. – Adresse.
11. Affaibli. – Largeur d'une étoffe. – Accueilli. – Conj.
12.–Jumelles. – Venu au monde. – Avis, opinion.

jouez avec nous

mots cachés

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	R	O	P	F	A	U	A	B	T	A	B	A	C	E
2	D	O	M	G	O	P	A	R	T	H	A	N	T	R	R
3	S	N	O	I	T	A	C	I	F	I	N	A	T	A	I
4	A	D	I	R	E	I	T	I	A	E	M	N	R	S	A
5	N	E	O	E	R	U	A	R	I	H	E	C	A	T	T
6	C	C	R	J	H	N	S	A	R	F	S	H	I	L	I
7	T	E	S	G	U	F	A	P	E	I	B	E	T	P	L
8	I	T	I	M	I	V	A	R	C	A	O	I	R	E	O
9	F	A	T	A	I	E	I	I	A	V	M	E	E	F	S
10	I	R	E	L	S	A	I	N	V	I	I	R	S	A	R
11	E	T	S	P	D	L	A	C	O	N	S	E	S	C	U
12	R	S	T	I	R	I	S	I	I	R	S	T	E	T	A
13	P	A	L	E	S	O	R	F	N	I	I	A	S	I	L
14	M	O	R	A	L	E	L	A	R	T	O	R	E	O	O
15	S	O	R	T	I	E	E	L	I	E	N	C	A	N	Y

Actes
ailes
armes
arts
attrait

Bateau
branche

Cratère
croure
Elle
encan

Faire
fatale
fier

Gras

Huile

Iris
irrite

Miroir
morale

Omission

Pain
pâle
part
plan
poires
port
poter
principal

prose

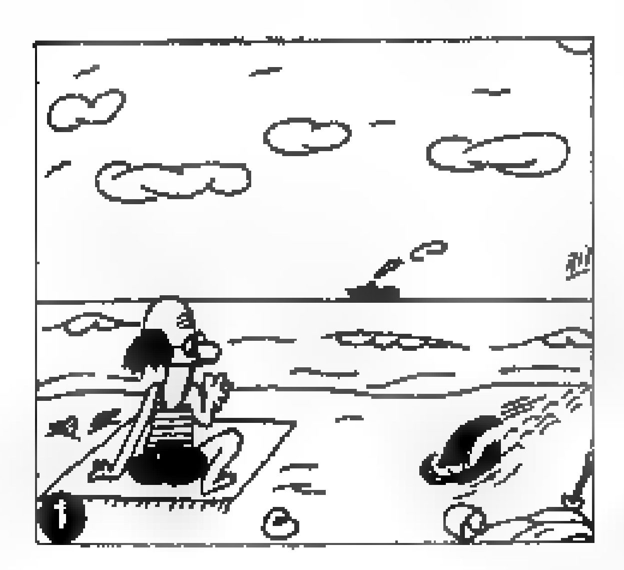
Râle
rate
ravin
recevoir
rire
ronde

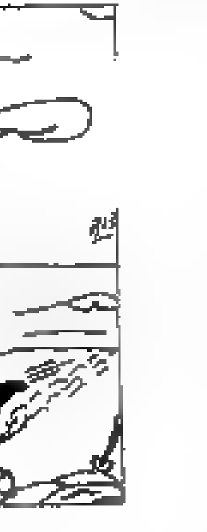
Sanctifier
site
solidairement
solitaire
sortie
soupape
stupéfaction

Tarifications
test

tristesses
trier
troc
Voleurs

solutions





Trouvez les 7 erreurs

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception — 10830 96e rue
DIMANCHE : 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 10422 99A avenue
SAMEDI : 17 h 15
DIMANCHE : 10 h 30 et midi

St-Thomas D'Aquin — 8750 - 84e avenue
SAMEDI : 19 h
DIMANCHE : 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45
approfondissement de la foi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI : 17 h 00
DIMANCHE : 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI : 17 h
DIMANCHE : 10 h 30, midi et 19 h 30

PORTRAIT-ROBOT

Ceci est un puzzle à découper et à assembler. Mais attention, certaines parties ne servent à rien.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Un grand désir de liberté vous anime mais vous aurez probablement à le freiner. Soyez minutieux. Ayez le souci de la précision. Les distractions vous assaillent, d'où la nécessité de cette prudence.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Vous serez d'humeur changeante. Si une de vos paroles était mal interprétée, expliquez-vous immédiatement. Votre égoïsme pourrait vous être reproché. Faites-vous pardonner par un cadeau.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Si vous êtes dans l'obligation de prendre position sur un sujet scabreux, faites-le avec beaucoup de diplomatie car la personne aimée vous le reprochera longtemps. Vous aurez l'intelligence de rire de vos propres revers.

Bélier — du 21 mars au 20 avril

Vous serez impulsif avec un sens particulièrement vif d'humour. Vous serez capable d'imposer votre idéal votre coeur vous inspirera et guidera vos actes. Comptez sur le réconfort de la personne qui vous aime.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Vous allez développer une situation sentimentale heureuse et tranquille. Vous penserez un peu égoïstement que la personne qui vous aime est là pour vous aider. Vous serez plus démonstratif, plus insouciant et plus gai.

Gémeaux — du 21 mai au 21 juin

Ce n'est ni l'imprévu, ni l'extraordinaire qui vous rendra heureux, mais bien plutôt votre vie de tous les jours; vous vous sentirez couvé et compris. La personne aimée fera beaucoup pour vous apporter le goût de vivre.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Quelque chose va se produire dans votre vie sentimentale qui demandera de la sagacité, ce dont vous ne manquerez pas. Il vous sera difficile de trouver votre idéal mais un amour profond passera outre sur deux incompréhensions.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Des chances amoureuses seront votre lot. Une ambiance détendue, propice à la création d'amitiés spontanées. Ne parlez pas trop de vous-même et ne confiez aucun secret.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Vous auriez intérêt à surveiller de plus près vos excès de franchise, ceux-ci dépassent souvent votre pensée, froissent et blessent la personne qui vous aime. Cantonnez-vous dans une attitude de prudence réservée.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Vous connaîtrez progressivement un amour paisible et heureux. Vous devriez vous affranchir de vos idées préconçues. Vous ferez montre de plus de maturité et vous développerez votre sens de l'humour.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Vos amours auront tendance à tourner court car vous préférerez le rêve, l'imagination. Toutefois, il semble qu'il y ait des possibilités de renouvellement heureux du côté du coeur.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Pas de gros souci dans votre vie sentimentale. Les difficultés disparaissent. Bon climat moral, des rapports plus chaleureux. Plusieurs joies vous sont promises, et il y a peu d'obstacles à vos désirs.

S.O.P.

Echographie:

Le risque croît-il avec l'usage?

ISOP — Il y a à peine 10 ou 15 ans, l'examen par échographie était considéré comme un mode d'examen complexe et sophistiqué, pratiqué par quelques spécialistes et réservé aux grands centres hospitaliers. Aujourd'hui cet examen fait pratiquement partie de la batterie de tests de routine auxquels se soumet la femme au cours de sa grossesse. Cet instrument qu'est la sonde échographique s'est donc gagné la faveur des spécialistes en gynécologie et obstétrique. Et cela se comprend car échographie, technique qui fait appel aux ultrasons, fournit des informations similaires et même de meilleure qualité que la radiographie, mais sans les risques inhérents à l'exposition aux radiations. L'échographie consiste essentiellement en l'émission d'ondes sonores à haute fréquence qui se transforment en signaux électriques pour former ensuite une image sur un écran.

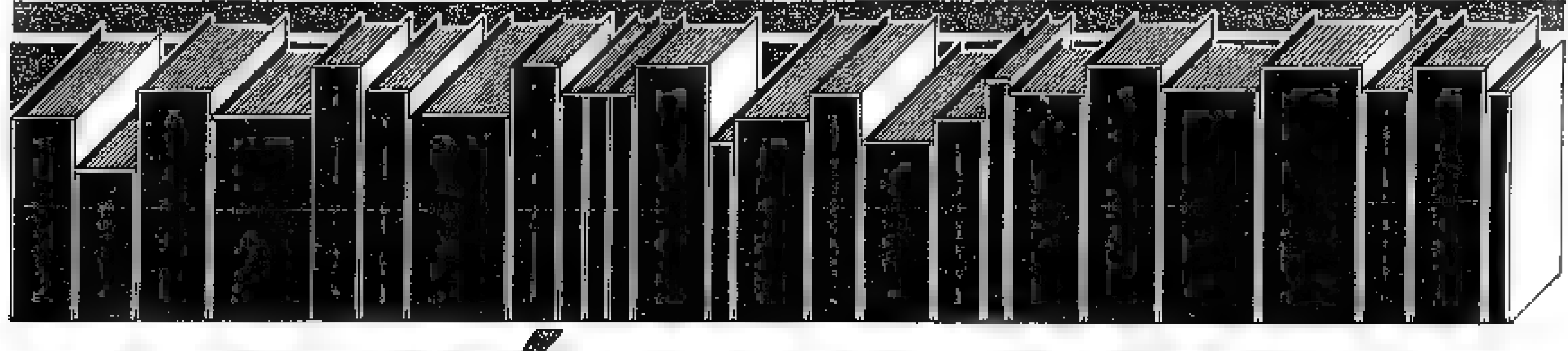
Devant la vogue croissante de cette méthode d'investigation, on est cependant en droit de s'interroger sur les effets des ultrasons pour le foetus ou les tissus humains. Sont-ils aussi négligeables qu'on le dit?

Les recherches qui se poursuivent en ce sens n'ont pas encore réussi à trancher la question, à savoir si les ondes sonores à haute fréquence pouvaient ou non comporter des risques pour les tissus humains ou les jeunes organismes. Parmi les nombreuses études qui ont tenté de faire la lumière et de déterminer les éventuels effets des ultrasons sur les cellules, quelques-unes ont attribué certains effets nocifs aux ultrasons, comme les changements de température ou des modifications chromosomiques à l'intérieur des cellules.

Mais plusieurs autres études, principalement une vaste recherche sur les effets des ultrasons menée récemment auprès de 10 000 femmes au Manitoba, n'ont montré aucune évidence de danger pour la mère ou le foetus, bien que certains chercheurs soupçonnent les ultrasons d'avoir une influence dans le fait que les enfants exposés aux ultrasons durant la grossesse de la mère présentent un plus faible poids à la naissance. Encore reste-t-il à en faire nettement la preuve.

Si pour certains obstétriciens, les risques potentiels sont si infimes qu'on peut utiliser l'échographie pour à peu près toutes les femmes, d'autres sont cependant d'avis que cet examen doit être réservé aux cas qui le nécessitent aux femmes dont la grossesse présente certains risques.

Selon certaines études, la fréquence des ondes ultrasonores émises lors de l'examen et la durée des expositions aux ultrasons peut faire une énorme différence lors des examens par échographie. On pourrait aussi croire que le risque croît avec l'usage. Mais, de l'avis de la Dr Paula Adams Hillard, professeure à l'Ecole de médecine de l'Université de Virginie, il n'existe aucune évidence, aucune preuve qui permette de croire que l'usage répété de cet examen au cours de la grossesse puisse entrainer des risques potentiels pour le foetus ou la mère. Dans l'incertitude cependant, il vaudrait peut-être mieux être prudente. — La Gazette des Femmes.



LE RÉPERTOIRE DE LA LECTURE FRANCOPHONE

Vol. 1 No. 1 Novembre 1983

Grâce au répertoire

La lecture francophone enfin accessible à tous les Canadiens

De plus en plus, la lecture prend une grande importance dans la vie des gens et sur le marché également. Chaque année, des festivals et des salons du livre sont organisés un peu partout à travers le pays. Nous avons constaté les difficultés que rencontraient les francophones hors-Québec à acheter des livres ou à connaître les bonnes revues qui sont disponibles sur le marché au Québec. Nous connaissons aussi les difficultés que rencontrent les éditeurs à faire connaître leurs produits à travers le Canada francophone, à un coût abordable.

C'est pourquoi nous avons songé à créer ce "Répertoire de la lecture francophone". Permettre à tous les francophones du Canada l'accessibilité et la connaissance de tout ce qui s'édite en français à travers le Canada, voilà notre but!

Evidemment, dans chaque région l'intérêt pour tel ou tel genre de livre n'est pas le même, car la clientèle varie. Dans une province de l'ouest, par exemple, la demande est très grande dans le livre pour enfant et celui-ci représente une bonne partie des ventes. Le livre de poche pour adultes est aussi en grande demande. Les livres dont les auteurs sont des canadiens, sont également très appréciés.

En conservant ce supplément, vous aurez à la porté de la main un choix très intéressant de cadeaux à offrir à l'occasion des Fêtes qui approchent. Quoi de plus intéressant que de recevoir un livre ou encore un abonnement à une revue comme cadeaux. Voici l'occasion de magasiner à la maison!

En produisant ce supplément qui est encarté dans dix-neuf journeux francophones hors-Québec nous avons voulu créer l'accès pour les francophones hors-Québec, au marché de la lecture.

Pensez à vos cadeaux pour NOËL

UN CAHIER À CONSERVER POUR USAGE FUTUR

Notes sur le roman canadien-français

En 1864, lors de la publication des Anciens Canadiens par Philippe Aubert de Gaspé, notre littérature compte déjà quelques livres, romans et poèmes uniquement inspirés par un patriotisme exacervé, teinté de romantisme. Mais la grande nouveauté des Anciens Canadiens, c'est sans doute qu'il constitue le premier roman historique à ce sujet canadien, genre qui connaîtra comme on le sait une nombreuse postérité (Laure Conan, Robert de Roquebrune, Léo-Paul Desrosiers etc.)

Il faut toujours qu'il y ait, dans une famille comme dans une production littéraire, une dissidence, un écart qui remet en cause la tranquilité des choses bien établies. Dans la littérature québécoise, c'est à Albert Laberge que revient ce rôle de mouton noir.

Son roman, La Scouine, n'est pas une fresque de la vie paysanne mais une dénonciation virulente de la "mystique nationale" qui l'idéalise: cette dénonciation procède par une série de scènes plus ou moins indépendantes, (34 chapitres), aucunement reliées entre elles par une intrigue, mais ne présentant comme continuité le retour des mêmes personnages dans un temps et un espace commun. L'oeuvre vaut avant tout par sa puissance de choc. Laberge a connu et observé de près le milieu qu'il décrit, c'est en gros sa campagne natale de Beauharnois, et il en traduit l'expression par une vision très dure qui souligne impitoyablement son caractère clos, fatal et désespéré. La Scouine a été écrite sur une assez longue période de temps (de 1899 à 1917), l'auteur travaillant séparément au gré de son humeur chacune des petites scènes qui composent le récit. Cette méthode lui était coutumière: il travailla 40 ans à un roman resté en chantier, Lamento, qui raconte l'histoire de sa liaison avec une maîtresse du nom de Florida. L'oeuvre est restée inédite dans un manuscrit fort touffu.

Des extraits de La Scouine paraissent en 1903 dans le menu du banquet de l'Association des journalistes, en 1909 dans la revue de Le Terroir, puis dans la Semaine, hebdomadaire qui attaque le monopole de l'Eglise sur l'éducation. Ce journal disparaît la même année sous le coup d'un amendement de Mgr Bruchési qui condamne en même temps la prose de Laberge. Ce dernier attendra 1918 pour publier son livre dans une édition à ses frais et à très bas tirage (64 exemplaires.)

Aucune mention d'Albert Laberge ni de son oeuvre ne figure dans aucune histoire de la littérature avant celle de Gérard Tougas (P.U.F.) en 1960. C'est une sorte de paria de nos lettres que Gérard Bessette s'est employé à réhabiliter en publiant en 1962 une Anthologie d'Albert Laberge. Plusieurs éditions "pirates" de la Scouine ont précédé la réédition du texte par l'Actuelle en 1972.

Le roman de la terre est un genre qui englobe une si grande partie de la production littéraire jusqu'en 1945 qu'il représente presque la totalité de notre fiction jusqu'à cette date. Depuis La terre paternelle de Patrice Lacombe qui a inauguré le genre en 1846, en passant par Jean Rivard d'Antoine Gérin-Lajoie, la seule énumération des titres, comme Restons chez-nous, Chez nos gens, L'appel de la race, suffit à nous

donner une idée de cette catégorie des textes qui ont servi pendant un siècle à fournir le prétexte d'une intrigue à l'affirmation de l'idéologie de la survivance axée sur la conservation des traditions religieuses, de la langue française et des coutumes paysannes.

Si la plupart de ces sermons patriotiques et moralisateurs ont maintenant sombré dans un oubli d'où ils ne méritaient plus d'être tirés (sauf pour le plaisir et l'étude de quelques chercheurs), il serait par contre injuste de ne pas se souvenir des quelques très rares exceptions qui témoignent de ce que ces thèmes (du nationalisme traditionnel) ont pu s'élever, grâce à des écrivains de génie, au rang des purs chefs d'oeuvre. Parmi les plus hautes réussites de cette catégorie d'écrits qu'on appelle encore le roman de la fidélité, Menaud maître-draveur mérite peut-être d'occuper la première place. Son auteur, Félix-Antoine Savard, est un homme dont la carrière (qui déborde largement l'activité littéraire) a épousé l'aventure québécoise de toute son époque.

Gabrielle Roy a inauguré un tournant de la littérature québécoise en publiant en 1945 son fameux roman, Bonheur d'occasion. Sans aucunement vouloir la réduire à ce seul titre (jamais écrivain d'ici n'a moins mérité d'être connu comme auteur d'un seul livre), il faut quand même dire que Bonheur d'occasion représente l'apparition de la ville et de l'univers urbain dans notre imaginaire. Gabrielle Roy doit à cette innovation le succès immédiat de son premier roman et la célébrité. Elle ouvrait la voie à toute une partie de notre production fictive, tardivement née à la fin de la guerre avec la disparition corrélative de la grande lignée du roman paysan qui s'était condamné à une mort certaine, en s'attachant complètement à l'apologie d'une tradition demeurée sans assise dans la réalité physique et sociale d'un Québec depuis longtemps déjà engagé dans l'aventure industrielle.

Sans faire de ce livre (Bonheur d'occasion) un premier jalon de la littérature "jouale", ce qui serait certainement trahir la meilleure part de l'oeuvre, il est manifeste que le fait d'inscrire dans un récit romanesque une aussi juste observation de la réalité sociologique du Québec de 1945, contenait virtuellement l'effervescence romanesque de 1965.

Mais pas plus que la carrière de Gabrielle Roy ne s'arrête à son premier roman, son art ne saurait se limiter à un certain réalisme sociologique. C'est bien sûr un aspect de son oeuvre qui ne peut manquer de frapper le lecteur d'aujourd'hui, tout comme il a sans doute étonné celui de 1945. Reste que le plus grand mérite d'un écrivain de l'envergure de Gabrielle Roy n'est pas d'avoir porté à ce niveau d'expression un milieu social, fut-il nôtre, mais d'en avoir patiemment extrait, livre après livre, la matière d'une construction esthétique qui l'élève à l'intérêt universel, par-delà les colorations parfois très localisées de son ancrage spatio-temporel.

LE RÉPERTOIRE
de la lecture francophone
est édité par
S.O.P. Services de Presse Inc
8756 Boul. St-Laurent,
Montréal, H3L 2N8
Directeur de la publication:
Jacques Saumure

La circulation totale du **RÉPERTOIRE** est de 82,000 copies. Ce répertoire est encarté dans les journaux suivant: **Le Soleil de Colombie**, Vancouver (C.B.), **Le Franco-Albertain**, Edmonton (Alberta), **L'eau-Vive**, Regina (Saskatchewan), **La Liberté**, Saint-Boniface (Manitoba), **Le Nord**, Hearst (Ontario), **Le Voyageur**, Sudbury (Ontario), **Le Point**, Alexandria (Ontario), **Le Journal de Cornwall**, Cornwall (Ontario), **Le Carillon**, Hawkesbury (Ontario), **Bonjour Chez-Nous**, Rockland (Ontario), **Le Rempart**, Windsor (Ontario), **L'Écluse**, Welland (Ontario), **Le Goût de Vivre**, Penetanguishene (Ontario), **Le Madawaska**, Edmunston (N.B.), **L'Aviron**, Campbellton (N.B.), **Le Point**, Bathurst (N.B.), **Le Voilier**, Caraquet (N.B.), **Le Courrier**, Yarmouth, Nouvelle-Écosse), **La Voix Acadienne**, Summerside (I.P.E.).

A lire... en musique

TRISTAN ET ISEUT

Livret de l'opéra de Richard Wagner traduit et adapté par Jean Marcel, avec illustrations de Mikie Assif et préface de Charles Dutoit. Éditions E.I.P. Montréal (1982), 73 pages (éditions de luxe et semi-luxe)

Très jeunes, je pensais qu'il valait mieux être Tristan que César ou Attila! En relisant Wagner je me demande si le maître de Bayreuth n'aurait pas plutôt souhaité et choisi d'incarner Isolde.

"Suis-je donc seule à entendre cette musique merveilleuse et plaintive qui m'envahit avec tant de douceur, s'élève et me submerge de ses sonorités suaves? [...] Ah, dans la splendeur des vagues, dans la musique claire, dans le souffle infini de l'univers, ... m'abîmer, m'engloutir, et ne plus rien connaître ... Suprême volupté ..." (dernières paroles d'Iseut dans la traduction de Jean Marcel)

L'androgynie du poète, en effet, l'emporte sur la misogynie. Iseut est à la fois la femme et la volonté créatrice elle incarne le rêve et l'homme wagnérien. Le Tristan de Wagner m'apparaît aujourd'hui un peu niais, suavement "off beat" dans la tourmente, dans l'ouragan passionnel et absolu d'une seule nuit seulement amante mais Amour Musique!

La lecture ou l'audition des divers Tristan me sont plaisirs toujours renouvelés et singulièrement accrus — comme l'expérience d'un nouvel amour alors que s'impose la certitude lointaine de communions et de connaissances antérieures de la personne aimée. J'ai donc acheté (dans son édition de luxe) le Tristan et Iseut traduit et adapté par Jean Marcel et illustré par Mikie Assif. Je me suis d'abord laissé prendre par la magie des images: les encres de madame Assif. Déroutantes et envoutantes! Différentes en tout cas des imageries qui illustrent d'ordinaire la célèbre légende médiévale. Les nordiques ou germaniques wagnériens. L'océane et éthérée Mikie Assif enveloppe nos héros d'un parfum venu d'Orient. La légèreté des tissus, le tracé des maquillages et le lunaire des lignes comme l'ensoleillé des coloris ont l'enchantement des Mille et une nuits. Et pourquoi pas?

J'ai ensuite approché le texte en écoutant la version de la Staatskapelle de Dresde dirigée par Carlos Kleiber. Et pour compléter l'"exercice", j'ai comparé la traduction-adaptation de Jean Marcel à la traduction de M.S. Caussy.

L'écriture de Jean Marcel est celle d'un poète. Son amour des textes anciens (il a traduit Gilgamesh, la Chanson de Roland, etc.), son amour de Wagner et de la langue française s'entendent comme une rumeur dans le choix des mots utilisés: ils touchent les sens. Comparons.

Voix d'un jeune matelot:

A l'ouest le regard vogue; vers l'est, le bateau vogue. Frais, le vent souffle vers le pays: enfant d'Erin, où es-tu donc? Sont-ce les souffles de tes soupirs qui enflent les voiles? Souffle, souffle, vent! Soupire, soupire, enfant! Fille d'Irlande, fille amoureuse et farouche! [traduction M.S. Caussy]

Les yeux sont tournés vers l'Occident — vers l'Orient vogue le vaisseau. Un vent de grâce souffle vers le pays. Où es-tu donc, fille d'Irlande? Est-ce ton long soupir qui gonfle ainsi les voiles? Soufflez, zéphirs, soufflez! Et malheur à toi, sauvage et tendre enfant d'Irlande! [traduction-adaptation de Jean Marcel]

D'entrée de jeu, le regard du marin (sans doute aussi celui d'Iseut) nous impose sa vision. Puis vient le vent glacé du Nord — et le texte nous emporte et nous enveloppe comme les leitmotivs du texte musical de Wagner. Après l'opéra, j'ai eu envie de relire le texte. Comme pour reprendre cette véritable "audition" toute différente mais encore soutenue et combien mélodique du verbe écrit. C'est une musique intérieure qui, débridée, devient clameur. Le texte du Tristan de Jean Marcel se chante et s'écoute. Il se dit tout bas et il se récite. La musique est au texte et le texte à la musique comme le ET ("conjonction d'amour") est à Tristan ET Iseut:

Iseut: Mais ce petit mot ET, s'il se trouvait anéanti, comment donc la mort le serait-elle donnée si ce n'est avec ma propre vie?
Tristan: Nous irions ainsi à la mort sans nous séparer, ne formant qu'un à jamais, sans fin, sans réveil, sans peur, confondus l'un dans l'autre tout à fait pour ne vivre que l'amour ...

Il faut offrir ce Tristan et Iseut de Wagner/Jean Marcel/Mikie Assif à nos proches wagnériens... ET amoureux!

Karl Parent
(collaboration spéciale)

Le livre: une liaison dangereuse

Par Albert Brie

Récemment, une enquête sur les habitudes de lecture des Canadiens français révélait que 56% de la population d'âge adulte avouaient ne pas avoir lu un seul livre de leur vie. Effarant, mais indéniable. Après m'être désolé une minute, je me suis dit qu'il valait mieux trouver une explication à ce phénomène, c'est-à-dire un coupable.

J'ai commencé par éliminer les analphabètes. Ils ne sont pas six pour cent. Notre pays, réjouissons-nous, est l'un des moins illettrés de la planète. Je reste donc avec une bonne moitié de non-liseurs absolus.

Comment trouver des excuses à cette abstinence totale? Personnellement, j'estime infinitésimal le nombre de foyers où l'on ne trouve aucun livre de lecture. Bien entendu, je fais abstraction du "livre de messe".

Notre indifférence à la lecture, on en fait porter l'odieux par la télévision où on l'impute à notre absence de vie intérieure qui nous ferait mépriser les valeurs de l'esprit. A mon point de vue, il faut remonter beaucoup plus loin. Cette froideur, pour ne pas dire ce dédain pour le livre, elle a été attrapée à l'école. En disant cela, je me rends compte que je blasphème. Qu'on entende d'abord ma plaidoirie.

Tous les enfants aiment les livres, même lorsqu'ils les déchirent ou les mangent, et cela aussi longtemps qu'ils ne savent pas lire. Les parents les leur font aimer en leur disant des contes qu'ils prennent justement dans des livres.

Un jour vient où ces petits vont à l'école. Là, on leur apprend à déchiffrer ces petits signes noirs si malins et si magiques. Une fois la clé découverte, ils pensent mais sans le dire. "Ce n'est donc que ça!" En possession du code, leur fièvre tombe: livre sans secret, livre sans intérêt. Et si, un jour, l'envie de savoir vient à ces petits curieux, ils iront le questionner le livre. Mais comme ils le savent toujours là, tout près, ils se disent: "Rien ne presse."

Il y a pire encore. A l'école, quels livres met-on sous la dent de ces petites têtes avides d'évasion? Des manuels qui enseignent, ordonnent, réglementent et spéculent... D'ailleurs, le vocabulaire scolaire a quelque chose de diablement rébarbatif pour l'imagination du poète qu'est l'écolier: leçon, devoir, problème, examen, note.

Que se passe-t-il dans la caboche de l'élève soumis à ces épreuves? Une simple et naturelle association manuel-livre. Seuls d'exceptionnels délurés, favorisés par des stimulants, arrivent à distinguer le manuel qui tue du livre qui vivifie. Jamais plus, le livre, le vrai livre ne se remettra totalement de cette promiscuité.

Je crois qu'il nous reste tous des séquelles de cette liaison dangereuse. Il m'arrive parfois de sentir ce malaise quand je suis sur le point d'aborder la lecture d'un ouvrage. Un jour, j'ai noté ma réaction dans mon journal: "Hé oui! on voudrait bien savoir ce qu'il y a dans les livres; malheureusement il y a cet ennui qu'il faut d'abord les lire."

POURQUOI L'INDUSTRIE DU LIVRE SUBSISTE

L'aide gouvernementale est primordiale

Depuis cinq ans, les éditeurs canadiens, tant anglophones que francophones profitent des avantages du Programme de développement de l'édition du livre canadien qu'administre le ministère des Communications. La seule existence de ce programme, qui a distribué cette année des subventions totalisant 6,3 millions de dollars à 69 maisons d'édition du Canada, porte preuve que laissée à ses propres ressources, l'édition canadienne ne pourrait survivre qu'au prix de grandes difficultés. Elles seraient nombreuses les maisons qui devraient, faute de ces subventions, cesser leur activité, privant ainsi la population dans son ensemble de l'apport culturel, didactique et même utilitaire du livre édité au Canada par des Canadiens.

C'est dans cette optique qu'il faut envisager ce programme, et reconnaître le bienfondé de l'objectif que poursuit le ministère de tutelle de l'édition.

Sauf que ce Programme touche à sa fin, devant se termi-

(A suivre en page 7).

Les "bonnes publications" à votre disposition

Vous trouverez dans cette page un certain nombre de revues ou de périodiques qui sont à votre disposition. Nous avons groupé ensemble ces publications afin de faciliter le choix de nos lecteurs qui désireraient souscrire un ou des abonnements pour eux-mêmes ou encore comme cadeaux à des amis ou parents.

RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC

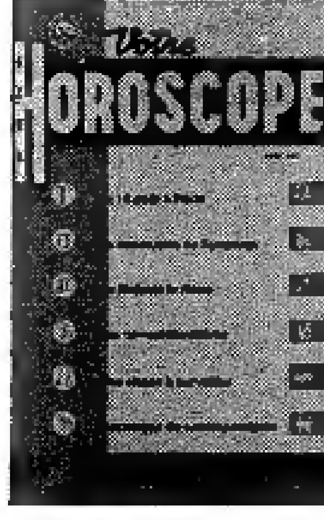


•Aperçu du contenu des numéros de 1983 (Volume 13): No. 1: Éducation; No.2: Histoire et ethnocentrisme; No.3: Constitution No.4: Femmes amérindiennes (décembre).
•Coût du numéro: $5. Abonnement régulier: $18./an. Abonnement des Institutions: $26. R.A.Q. 4050 Berri Montréal H2T 2X4

AÉROMAG

Le meilleur moyen de s'informer sur l'aviation! Couvre tous les secteurs, depuis le vol de plaisance jusqu'à l'espace, en passant par l'industrie aéronautique, le transport, l'électronique de bord, l'aviation militaire etc. Abondamment illustrée, papier glacé.
• Revue publiée 10 fois l'an. Abonnement: 20$ l'an. Deux ans: 38$ 3 ans: 55$. Envoyer nom, adresse et paiement à Aéromag, C.P. 70, Longueuil, Québec J4K 4Y3. Pour plus de détails: (514) 270-6757.

VOTRE HOROSCOPE



• Aperçu du contenu: Horoscope quotidien pour tous, demandes de correspondants plusieurs textes variés.
• Coût du numéro: $1.00. Coût de l'abonnement: $9.-50 / an, 12 numéros, $17.00 pour 2 ans, 24 numéros. Votre Horoscope, 253 rue Oak, Rosemère, P.Q. J7A-3K7.

CROC

• Aperçu du contenu: Humour, satire et fantaisie, sous forme de textes, photos et bandes dessinées, portant sur un thème différent à chaque mois ainsi que sur l'actualité québécoise et internationale.
• Coût du numéro: 2,50$. Coût de l'abonnement: 21$ /an, 12 numéros par an. CROC, 464 St-Jean, Montréal H2Y 2S1.



CRITÈRE

•Aperçu du contenu: Dossier interdisciplinaire et thématiques sur des aspects importants de la vie contemporaine québécoise et universelle.
•Coût du numéro: $7.95. Abonnement disponible, dépliant explicatif sur demande. Deux (2) publications par année.
REVUE CRITÈRE
9156 rue St-Hubert, Montréal, Qué. H2M 1Y8
Tél.: (514) 389-9068.



MARATHON MAGAZINE

La plus grande revue de langue française en Amérique du Nord, traitant du jogging et de la course à pied, couvre également des sujets qui intéressent tous ceux et celles qui se posent des questions suivantes: comment atteindre une bonne condition physique? Comment se maintenir en forme? Le corps humain, le connaissons-nous vraiment? Comment fonctionne-t-il? etc. MARATHON MAGAZINE traitera pour vous des thèmes permettant d'accéder à une bonne condition physique et de maintenir un corps sain. Coût de l'abonnement: 15$/8 numéros, 28$/ 16 numéros, 39$/ 24 numéros. 4 est, Notre Dame, bur. 904, Montréal, Qué. H2Y 1B8. Tél.: 866-5055. 866-5056.

TITANIC

• Aperçu du contenu: Bandes dessinées d'humour et d'action. Le policier, la science-fiction, le fantastique, l'aventure, la fantaisie et la satire sont les genres abordés sous forme de feuilletons ou d'épisodes complets.
• Coût du numéro: 2,50$. Coût de l'abonnement: 18$/ an. 10 parutions dont 2 doubles. TITANIC, 464 St-Jean, Montréal H2Y 2S1.



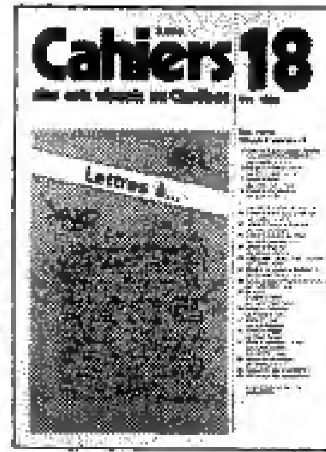
POINTS À POINTS



• Aperçu du contenu: tout sur les travaux à l'aiguille Des patrons avec explications en Français pour le tricot à l'aiguille, le crochet, le tricot-machine. Des chroniques sur la courtepointe, tissage sur cerceau, dentelle sur filet, les petits-points. Parution: 5 fois par année.
•Coût du numéro: $2.95. Coût de l'abonnement: $14.75. Les éditions Points à Points C.P. 595, succursale Beaubien, Montréal, Québec, H2G 3E2.

CAHIERS DES ARTS VISUELS DU QUÉBEC

• Aperçu du contenu: Informations concernant la vie artistique contemporaine québécoise (gravure, arts textiles, peinture etc.)
• Coût du numéro: $3. Coût de l'abonnement: $11 / an, $20 deux ans. Publication trimestrielle. Cahiers les Arts Visuels du Québec, 420 rue Ontario Est, Montréal H2L 1N6.



AU MASCULIN



• Aperçu du contenu: magazine de "life-style" pour hommes: mode, psychologie, sports, voyages, actualités, sorties, économie, humour...
• Coût du numéro: 2,95$. Coût de l'abonnement: 24, 95$/an. 10 parutions. Au Masculin, 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 400, Montréal, Qué. H3B 1H9 1-800-361-7484.

24 IMAGES

• Aperçu du contenu: interviews de réalisateurs (trices), acteurs (actrices), études de films récents, comptes rendus de tous les films sortis analyses de dossiers propres au cinéma canadien dans les domaines de la production, de la distribution, du financement, de la scénarisation, etc., histoire du cinéma, critique.
• Coût du numéro: 3.00$. Coût de l'abonnement: 13.00$. Trimestriel (mars, juin, septembre, décembre). 24 Images, 169, rue Labonté, Longueuil (Québec) J4H 2P6.

(Suite de la page 6).

ner avec 1984. Au cours de la prochaine année, le ministère en entreprendra la révision complète. A cette fin, il fait appel aux suggestions et aux recommandations du Comité consultatif de l'édition. Deux sous-comités se sont mis à l'oeuvre: un du côté de l'édition anglophone, un autre du secteur francophone, chacun reconnaissant que les problèmes fondamentaux qui les confrontent sont différents: là où ils sont dans la distribution en ce qui touche le secteur anglophone, ils se situent davantage, du côté francophone, dans l'absence de marchés.

Le sous-comité du secteur francophones se compose de MM. Pierre Tisseyre et Hervé Foulon (SEMSQ), madame Danielle Ros (AQPU et, pour l'AEC, de M. Michel Henry et de votre président. L'objectif: fournir au Comité consultatif de l'édition, un document de recommandations précises et concrètes propres à aider le régime du livre dans tous les éléments qui le composent: édition (dans ses particularités), marchés, bibliothèques, distribution (grandes surfaces, librairies, points de vente), librairies, importation, exportation, auteurs, lecteurs, promotion, rôle des associations, encouragement à la lecture.

L'éditeur assume un rôle économique prépondérant

Un rapport au sujet de l'édition francophone au Canada reconnaît volontiers la place de l'éditeur comme un maillon essentiel à une chaîne allant de l'écrivain au lecteur et identifie la part silencieuse "des rédacteurs, traducteurs, graphistes, imprimeurs, libraires, bibliothécaires et critiques" et aussi, sans doute, des distributeurs, diffuseurs, relationistes, comptables, agents négociateurs, et autres intervenants.

Bien sûr, l'éditeur est appelé à "favoriser le rapprochement entre l'écrivain et son lecteur", ce rapport ne le décrit pas assez comme étant le maître, le décideur de la stratégie qui amènera tel lecteur à acheter et lire sa production. "Toute collective que soit cette entreprise", l'éditeur doit assumer un rôle économique prépondérant.

Ce rapport constate justement la "base économique fragile des marchés de l'édition" une étude de l'UNESCO démontre en effet qu'un bassin de population d'au moins 15 millions de personnes est nécessaire pour qu'une "industrie de l'édition soit viable". Si la dissémination de la population Canadienne sur un immense territoire rend difficile la viabilité de cette industrie, la petitesse de la présence francophone et ce dispercement à travers tout le Canada, rendent impossible cette viabilité pour cette industrie.

Ce rapport dit constater "l'essor considérable de la création littéraire, au cours des dix dernières années", et pourtant, le mémoire de l'AEC présenté à ce comité soulignait déjà la précarité et la régression notamment de l'édition de littérature qui n'occupait à peine que le quart de la production vers 1970, plus que le septième en 1977, et en 1983 une part encore plus diminuée, alors qu'en France ou en Belgique, cette part oscille entre 30% et 40% de la production.

En 1981, la Société de Développement du Livre et du Périodique rendait public le rapport sur les "Stratégies de développement des marchés de l'édition en langue française au Canada et en France" appréciant les forces et faiblesses de l'industrie de l'édition selon des segments ou des spécificités: le manuel scolaire, les presses universitaires la littérature de jeunesse, le livre pratique et les livres de littérature générale. Les deux premiers segments ayant leur association professionnelle, le marché du livre pratique étant celui où la réussite est la plus éclatante, et celui de la littérature de jeunesse que l'on voit aussi comme un "jouet" qui devrait développer son marché en empruntant ce réseau, je soulignerai la situation particulière de l'édition de littérature générale.

Quand ce rapport souligne qu'il "existe parmi les nouvelles maisons régionales les plusieurs entreprises de langue française installées au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Manitoba, il n'est pas inutile de souligner, qu'en dehors du centre métropolitain de Montréal, les éditions existant sont quasi exclusivement littéraires (cependant, elles doivent parfois à la publication de quelques livres scolaires une part importante de leurs revenus lors même que cela reste une activité marginale dans leur production.)

Ce rapport souligne comment il est "capital pour toute culture vivante, qu'existent même ces petits éditeurs publiant ces oeuvres expérimentales" qui seront la littérature de demain. Plus que les autres segments, la littérature subit "une concurrence étrangère écrasante, l'inflation et une économie mal en point" qui ont rendu la situation "financière des entreprises en question très précaire" surtout celles qui ont développé une spécificité littéraire excluant leur rentabilisation par une diversification de production. Ce rapport "proclame la valeur sociale et culturelle de l'aide fédérale directe et permanente apportée aux éditeurs canadiens".

Jusqu'ici, l'aide gouvernementale n'a pas suffit pour assurer la viabilité de ce segment et les diverses communautés francophones du Canada restent plutôt isolées dans leur région.

Selon la formulation de ce rapport, il est recommandé que le "gouvernement fédéral adopte une politique d'aide à l'édition du livre divisée en deux grands volets: un programme d'aide générale en fonction du contenu et de la demande; et, à titre d'appui, un programme d'expansion économique étayant la structure industrielle de l'édition du livre.